UNITED NATIONS / NATIONS UNIES

SECURITY COUNCIL
OFFICIAL RECORDS

TWENTIETH YEAR

1239 *th MEETING: 17 SEPTEMBER 1965*

1239 *ème SÉANCE: 17 SEPTEMBRE 1965*

VINGTIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1239)	1
Tribute to the memory of Dag Hammarskjöld	1
Welcome to Mr. Aleksei E. Nesterenko, Under-Secretary for Political and Security Council Affairs	1
Adoption of the agenda	1
The India-Pakistan question: Preliminary report of the Secretary-General on his visits to the Governments of India and Pakistan (S/6683)	2

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1239)	1
Hommage à la mémoire de Dag Hammarskjold	1
Souhaits de bienvenue à M. Aleksei E. Nesterenko, sous-secrétaire aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Question Inde-Pakistan: Rapport préliminaire du Secrétaire général sur ses visites aux Gouvernements indien et pakistanais (S/6683)	2

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Documents of the Security Council (symbol S/...) are normally published in quarterly *Supplements* of the *Official Records of the Security Council*. The date of the document indicates the supplement in which it appears or in which information about it is given.

The resolutions of the Security Council, numbered in accordance with a system adopted in 1964, are published in yearly volumes of *Resolutions and Decisions of the Security Council*. The new system, which has been applied retroactively to resolutions adopted before 1 January 1965, became fully operative on that date.

*

* *

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

TWELVE HUNDRED AND THIRTY-NINTH MEETING

Held in New York, on Friday, 17 September 1965, at 10.30 a.m.

MILLE DEUX CENT TRENTE-NEUVIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 17 septembre 1965, à 10 h 30.

President: Mr. Arthur J. GOLDBERG
(United States of America).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1239)

1. Adoption of the agenda.
2. The India-Pakistan question:
   Preliminary report of the Secretary-General on his visits to the Governments of India and Pakistan (S/6683).

Tribute to the memory of Dag Hammarskjöld

1. The PRESIDENT: Just four years ago today the highly respected, brilliant and courageous Secretary-General, Dag Hammarskjöld, lost his life on a mission in pursuit of peace for the United Nations. I suggest we stand for a minute in reverent silence in tribute to his memory.

The members of the Council observed a minute of silence.

Welcome to Mr. Aleksei E. Nesterenko, Under-Secretary for Political and Security Council Affairs

2. The PRESIDENT: Before proceeding with our business today, I wish to take this opportunity to welcome to the Council Mr. Aleksei E. Nesterenko, who has recently taken up the position of Under-Secretary for Political and Security Council Affairs. Mr. Nesterenko is not unfamiliar to many here since he has been the representative of the Soviet Union at various international conferences, as well as a member of the Soviet Mission to the United Nations.

3. I am sure I express the unanimous views of the Security Council in welcoming Mr. Nesterenko to his new and important post and in saying to him, on behalf of the members of the Council, that we look forward to fruitful collaboration with him in the work of the Security Council.

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Président: M. Arthur J. GOLDBERG
(Etats-Unis d'Amérique).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1239)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan:
   Rapport préliminaire du Secrétaire général sur ses visites aux Gouvernements indien et pakistanais (S/6683).

Hommage à la mémoire de Dag Hammarskjold

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Il y a quatre ans aujourd'hui, le très respecté, très brillant et très courageux Secrétaire général Dag Hammarskjold perdait la vie au cours d'une mission de paix qu'il accomplissait au nom des Nations Unies. Je propose que nous observions une minute de silence en hommage à sa mémoire.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

Souhaits de bienvenue à M. Aleksei E. Nesterenko, sous-secrétaire aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Avant de passer à l'examen de notre ordre du jour, je saisis l'occasion qui m'est offerte de souhaiter la bienvenue au Conseil à M. Aleksei E. Nesterenko, qui a été récemment nommé au poste de sous-secrétaire aux affaires politiques et aux affaires du Conseil de sécurité. Nombreux ici sont ceux qui connaissent déjà M. Nesterenko, qui a été représentant de l'Union soviétique à diverses conférences internationales et également membre de la mission de l'Union soviétique auprès de l'Organisation des Nations Unies.

3. Je suis certain d'exprimer le sentiment unanime du Conseil de sécurité en souhaitant la bienvenue à M. Nesterenko à ce poste nouveau et important et en lui disant que nous comptons sur une fructueuse collaboration avec lui dans les travaux du Conseil de sécurité.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

The India-Pakistan question

Preliminary report of the Secretary-General on his visits to the Governments of India and Pakistan (S/6683)

4. The PRESIDENT: In accordance with our previous decisions on this matter, I propose, with the consent of the Council, to invite the representatives of India and Pakistan to participate, in the discussion of the question.

At the invitation of the President, Mr. M. C. Chagla (India) and Mr. Mohammed Zafar (Pakistan) took places at the Council table.

5. The PRESIDENT: May I, on behalf of the Security Council, welcome the Ministers and high officials of both India and Pakistan who have joined their delegations here today. It will, I am sure, be my pleasure in the course of our discussion of the matter before us formally to introduce the Ministers to the members of the Council. Gentlemen, you are welcome here today.

6. In my closing statement as President of the Security Council at our last meeting, I stressed the fearful potential in the current conflict between India and Pakistan. Since then, substantial military operations have continued, although the Council adopted two forthright and unanimous calls for a cease-fire.

7. In spite of the hazards intrinsic in this situation, the Secretary-General travelled promptly to the subcontinent to give effect to the mandate given to him by the Security Council in its resolution 210 (1965) of 6 September 1965, and exerted every possible effort to give effect both to that resolution and resolution 209 (1965) of 4 September 1965, to take all possible measures to strengthen the United Nations Military Observer Group in India and Pakistan (UNMOGIP) and to keep the Council promptly and currently informed on the implementation of the resolutions and on the situation in the area.

8. You have all, I am sure, read, from the preliminary report of the Secretary-General [S/6683] and from newspaper accounts, of the intensive and arduous efforts of the Secretary-General in carrying out the mandate of this Council. And I understand that today the Secretary-General will give us a further assessment of his trip.

9. Again I know that I speak for all the members of the Council when I welcome the Secretary-General back from his mission of peace, on which he carried with him not only the resolutions of the Council, but also the good will, the hopes and the prayers of all people everywhere.

10. In light of the return of the Secretary-General yesterday, I suggested our meeting today in spite of the short space of time we have had in which to examine the preliminary report of the Secretary-General. I believe that the urgency of the situation requires us to lose no time in our deliberations on this matter. I consulted with members of the Council, who were of one mind: that we should promptly re-

Question Inde-Pakistan

Rapport préliminaire du Secrétaire général sur ses visites aux Gouvernements indien et pakistanais (S/6683)

4. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Conformément à nos décisions antérieures sur cette question, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter les représentants de l'Inde et du Pakistan à participer à la discussion.

Sur l'invitation du Président, M. M. C. Chagla (Inde) et M. Mohammed Zafar (Pakistan) prennent place à la table du Conseil.

5. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je voudrais, au nom du Conseil de sécurité, souhaiter la bienvenue aux ministres et hauts fonctionnaires de l'Inde et du Pakistan qui sont venus se joindre aujourd'hui à leur délégation. Je suis certain qu'au cours de l'examen de la question dont nous sommes saisis j'aurai le plaisir de présenter officiellement les ministres aux membres du Conseil. Messieurs, soyez ici les bienvenus.

6. Dans la déclaration que j'ai faite à la fin de notre dernière séance en ma qualité de Président du Conseil de sécurité, j'ai souligné les graves risques que comporte le conflit actuel entre l'Inde et le Pakistan. Depuis lors, d'importantes opérations militaires se sont poursuivies, bien que le Conseil ait adopté immédiatement et à l'unanimité deux appels pour un cessez-le-feu.

7. Malgré les dangers que présente la situation, le Secrétaire général s'est rendu sans tarder dans la péninsule pour s'acquitter du mandat que lui avait conféré le Conseil dans la résolution 210 (1965) du 6 septembre 1965, et il n'a négligé aucun effort pour faire appliquer cette résolution et la résolution 209 (1965) du 4 septembre, pour prendre toutes les mesures possibles en vue de renforcer le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) et pour tenir le Conseil promptement et constamment informé de la suite donnée aux résolutions et de la situation dans la région.

8. La lecture du rapport préliminaire qui a été présenté [S/6683] et les comptes rendus des journaux vous ont appris, j'en suis sûr, quels efforts intensifs et ardus le Secrétaire général a faits pour s'acquitter de sa tâche. Je crois savoir aussi que le Secrétaire général va nous donner aujourd'hui une nouvelle évaluation de son voyage.

9. Je sais aussi que je suis l'interprète de tous les membres du Conseil quand je souhaite la bienvenue au Secrétaire général à son retour de sa mission de paix, dans laquelle il emportait avec lui non seulement les résolutions du Conseil, mais aussi la bonne volonté, les espoirs et les prières de tous les hommes.

10. Le Secrétaire général étant rentré hier, j'ai proposé que nous nous réunissions aujourd'hui, malgré le peu de temps que nous avons eu pour examiner son rapport préliminaire, car l'urgence de la situation nous oblige à ne pas perdre de temps. J'ai consulté les membres du Conseil, qui tous ont estimé que nous devions nous réunir sans tarder pour entendre le Secrétaire général rendre compte de son importante

convene to hear the Secretary-General's important report. Accordingly, I now recognize the Secretary-General.

11. The SECRETARY-GENERAL: In my preliminary report [S/6683] on my mission to India and Pakistan in pursuit of the mandate given to me by the Security Council in its resolution 210 (1965) of 6 September 1965, I informed the Council of my formal approaches to the two Governments and of the replies I had received from them. I now wish to advise the Council briefly of the views that I have formed as a result of my talks with the Governments of India and Pakistan.

12. In the course of my talks with Prime Minister Shastri, President Ayub Khan and their colleagues, I had the opportunity to hear from both sides a detailed exposition of their views on the present critical situation which has developed over Kashmir. I also requested, and received from both sides, aide-mémoires on their positions and views. Since the Council obviously wished me to report to it as soon as possible after my return, I have thought it best—having reached New York at 3.15 p.m. on Thursday, 16 September—to confine myself at this time to a relatively brief report on the impressions and conclusions I have formed during my mission. I have also thought it best at this time not to give a detailed exposé of the views of the two Governments as expressed to me, since the replies of Prime Minister Shastri and President Ayub Khan to my message of 12 September 1965, contained in my above-mentioned preliminary report to the Council, give an official summary of the positions of the two Governments on the Security Council's call and on my own appeals for a cease-fire.

13. The following brief account of my own observations of the present situation will serve as a prelude to certain thoughts which may, I hope, be helpful to the Council in its further consideration of this critical situation. In this tragic war two closely associated nations find themselves locked in a destructive struggle. Regardless of the merits of the case, the present situation is crippling and potentially disastrous for both nations. Each nation feels that it has been abused by the other, and each is convinced that the other has committed aggression. In common they have a feeling of having been let down to some extent by their allies and by the United Nations, whose Members, for the most part, watch in bewilderment and anxiety the spectacle of two sister nations, with both of which many countries have close links, engaged in a fratricidal struggle.

14. Inherent in this situation are all of the phenomena—the aroused emotions, misunderstandings, long-pent-up resentments, suspicions, fears, frustrated aspirations and heightened national feelings—which throughout history have led to needless and futi[illegible] wars. These are factors which also make it difficult for the leaders on both sides to respond to the unconditional cease-fire appeals of the Security

mission. En conséquence, je donne la parole au Secrétaire général.

11. Le SECRETAIRE GENERAL (traduit de l'anglais): Dans mon rapport préliminaire (S/6683) sur ma mission en Inde et au Pakistan, en exécution du mandat que le Conseil de sécurité m'a confié par sa résolution 210 (1965) du 6 septembre 1965, j'ai informé le Conseil de mes démarches officielles auprès des deux gouvernements et des réponses que j'en ai reçues. Je voudrais maintenant faire part au Conseil brièvement de l'opinion que je me suis faite à la suite de mes entretiens avec les Gouvernements indien et pakistanais.

12. Au cours de mes entretiens avec le premier ministre Shastri, le président Ayub Khan et leurs collègues, j'ai eu l'occasion de les entendre, de part et d'autre, exposer en détail leurs vues sur la grave situation qui s'est créée à propos du Cachemire. J'ai aussi demandé, et ai reçu des deux parties, des aide-mémoire sur leurs positions et leurs vues. Comme le Conseil désirait manifestement que je lui fasse rapport le plus vite possible après mon retour, j'ai pensé — étant arrivé à New York à 15 h 15, le jeudi 16 septembre — que le mieux serait de me borner pour l'instant à un rapport relativement bref sur les impressions et les conclusions que j'ai tirées de ma mission. J'ai pensé aussi qu'il ne convenait pas que je fasse pour l'instant un exposé détaillé des vues que les deux gouvernements m'ont exposées, puisque les réponses du premier ministre Shastri et du président Ayub Khan à mon message du 12 septembre 1965 figurent dans mon rapport préliminaire au Conseil, que je viens de mentionner, et qu'elles constituent un résumé officiel des positions des deux gouvernements concernant l'appel du Conseil de sécurité et mes propres appels pour un cessez-le-feu.

13. Le bref exposé que je vais faire de mes propres observations sur la situation actuelle servira d'introduction à certaines réflexions qui, je l'espère, pourront être utiles au Conseil lorsqu'il continuera son examen de cette grave situation. Dans cette guerre tragique, deux nations étroitement associées se trouvent aux prises en un conflit destructeur. Indépendamment du bien-fondé des thèses, on peut dire que la situation actuelle est très préjudiciable aux deux nations et pourrait conduire à un désastre pour toutes deux. Chacune considère qu'elle a été abusée par l'autre, et chacune est convaincue que l'autre a commis une agression. Toutes deux ont en commun le sentiment d'avoir été, dans une certaine mesure, abandonnées par leurs alliés et par l'Organisation des Nations Unies, dont les Membres, pour la plupart, observent avec stupéfaction le spectacle de deux nations sœurs, avec lesquelles beaucoup de pays ont d'étroits rapports, engagées dans une lutte fratricide.

14. On retrouve dans cette situation tous les éléments — passions déchaînées, malentendus, ressentiments longtemps contenus, suspicions, craintes, aspirations frustrées et sentiment national exacerbé — qui, au cours de l'histoire, ont conduit à des guerres superflues et futiles. Ce sont là des facteurs qui, de plus, rendent difficile aux dirigeants des deux camps d'accepter le cessez-le-feu sans conditions demandé

Council. The present war is clearly to the ultimate disadvantage of both nations and can bring no lasting good to either. Both countries have vast economic and social problems which they have been facing courageously and with considerable success. The war will slow down, or even bring to a halt, these vital efforts towards economic and social development.

15. The present crisis has inevitably served to harden even further the previous positions taken by the two Governments, since both find it impossible to make concessions under the threat of force. Each has the feeling that only outside support has made it possible for the other to commit what it believes to be aggression.

16. The Security Council is thus faced with a paradoxical situation. It has passed urgently and unanimously two resolutions [resolutions 209 (1965) and 210 (1965)] requiring an immediate cessation of hostilities. It has authorized me to exert every possible effort to give effect to these resolutions. Before and during my mission, I have received messages of support and offers of assistance from leaders in all parts of the world. Both sides have expressed their desire for a cease-fire and a cessation of hostilities in the entire area of the current conflict. Nevertheless, up to now, I have not succeeded in securing an effective practical measures of compliance by the two sides with the Security Council's resolutions.

17. What further courses of action may be open to the Security Council? In older and less interdependent times, the international community could perhaps have now washed its hands of the matter, leaving the parties to fight it out, heedless of the ruin which such a course must certainly bring to millions of innocent people in both countries. Such a course of action is inconceivable today. Moreover, it is not only the fate of the peoples of India and Pakistan which is at stake. Both States are linked in a peculiarly intricate way with the mainstream of world affairs. The very unanimity of the Security Council on this matter and the direct appeals from so many Governments are indications of how serious a threat this crisis poses to world peace. Quite apart from the well-being of the two nations concerned, there can be little doubt that a real danger to world peace is now imminent.

18. Before advancing some ideas, I feel that I should also state my own views about the role of the United Nations, and of the Security Council in particular, in the present crisis. The Council is faced, as I have said, with a situation of the greatest difficulty and complexity. It has acted with both speed and unanimity. If success has not yet been achieved in securing compliance with the Council's resolutions, that is all the more reason for making further strenuous efforts for a cease-fire as well as for long-term solutions. I feel strongly that in this situation, when the hopes of the world are focused on the Security Council, which has the primary responsibility under the Charter for maintaining international peace and security, the Council faces not only an exceptionally difficult task but also a rare opportunity to show that peace can be

par le Conseil de sécurité. De toute évidence, la guerre actuelle est en fin de compte au détriment des deux nations et ni l'une ni l'autre ne peut en retirer de véritable avantage. Les deux pays ont d'immenses problèmes économiques et sociaux qu'ils ont affrontés avec courage et non sans succès. La guerre va ralentir, ou même immobiliser, ces efforts si nécessaires de développement économique et social.

15. La crise actuelle a inévitablement contribué à durcir encore plus les positions adoptées antérieurement par les deux gouvernements, car tous deux jugent impossible de faire des concessions sous la menace de la force. Chaque gouvernement a le sentiment que ce n'est que grâce à un appui extérieur que l'autre partie a pu commettre ce qu'il croit être une agression.

16. Le Conseil de sécurité se trouve ainsi placé devant une situation paradoxale. Il a adopté d'urgence et à l'unanimité deux résolutions [résolutions 209 (1965) et 210 (1965)] demandant une cessation immédiate des hostilités. Il m'a autorisé à déployer tous les efforts possibles pour faire appliquer ces résolutions. Avant et pendant ma mission, j'ai reçu de dirigeants du monde entier des messages d'appui et des offres d'assistance. Les deux camps ont exprimé leur désir d'un cessez-le-feu et d'un arrêt des hostilités dans toute la région du conflit actuel. Et pourtant, jusqu'à présent, je n'ai pas réussi à assurer un respect effectif et concret des résolutions du Conseil de sécurité par les deux camps.

17. Quelles autres mesures le Conseil de sécurité peut-il prendre? En d'autres temps, des temps de moindre interdépendance, la communauté internationale aurait peut-être pu se laver les mains de toute l'affaire et laisser les parties vider leur querelle, sans égard pour les souffrances qui en résulteraient assurément pour des millions d'innocents dans les deux pays. Une telle attitude est inconcevable de nos jours. De plus, ce n'est pas seulement le sort des peuples indien et pakistanais qui est en jeu. Les deux Etats sont liés d'une manière particulièrement étroite au grand courant des affaires mondiales. L'unanimité même du Conseil de sécurité sur cette question et les appels directs lancés par tant de gouvernements sont une indication de la gravité de la menace que cette crise représente pour la paix mondiale. Sans parler même du bien-être des deux nations intéressées, il ne fait guère de doute qu'un danger réel et imminent menace maintenant la paix du monde.

18. Avant d'émettre quelques idées, je pense que je devrais également faire connaître mes propres vues quant au rôle des Nations Unies, et notamment du Conseil de sécurité, dans la crise actuelle. Comme je l'ai dit, le Conseil se trouve devant une situation extrêmement difficile et complexe. Il a agi à la fois avec promptitude et à l'unanimité. Le fait que l'on ne soit pas encore parvenu à faire respecter les résolutions du Conseil n'est qu'une raison de plus de faire d'autres efforts pour un cessez-le-feu et des solutions à long terme. Je suis convaincu que, dans la situation actuelle, où le monde entier se tourne avec espoir vers le Conseil de sécurité qui, en vertu de la Charte, a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil n'a pas seulement devant lui une tâche

restored and international harmony promoted by the concerted efforts of the international community. In saying this I am thinking not only of the well-being and future of the Governments and peoples of India and Pakistan, but also of the hopes of mankind for a more peaceful world which are centred on the United Nations.

19. With the above impressions in mind, and being convinced—as I stated in my second message to the two Heads of Government on 14 September [see S/6683, para. 10] and in my statement at the airport in New Delhi on my departure for New York—of the fundamental desire of both parties to end the fighting, I am taking the liberty of expressing the following thoughts in the hope that they may be helpful to the Council and to the two Governments themselves in facing the immediate necessity of obtaining an effective cease-fire.

20. First, the Security Council might now do what it has done once before, and successfully, in another dangerous conflict situation: it could order the two Governments concerned, pursuant to Article 40 of the Charter of the United Nations, to desist from further hostile military action and to this end to issue cease-fire orders to their military forces. The Council might also declare that failure by the Governments concerned to comply with this order would demonstrate the existence of a breach of the peace within the meaning of Article 39 of the Charter.

21. Second, the Security Council may wish to consider what assistance it might provide in ensuring the observance of the cease-fire.

22. Third, Security Council resolution 210 (1965) of 6 September also calls for a prompt withdrawal of all armed personnel to the positions held by them before 5 August 1965, and the Council may wish to study means of assisting in the carrying out of this requirement.

23. Fourth, the Council could request the two Heads of Government to meet together at the earliest possible time to discuss the current situation and the problems underlying it as a first step in resolving the outstanding differences between their two countries and in reaching an honourable and equitable settlement. Such a meeting might take place in a country friendly and acceptable to both. In this connexion, I might draw the attention of the Council to my message of 15 September to Prime Minister Shastri and President Ayub Khan, the text of which is set forth in my preliminary report [ibid., para. 13]. The Council could also consider the possibility of creating and making available a small committee to assist in such talks should its services seem useful and desirable to the two parties.

24. Fifth and finally, I may again assure the Council of my availability and of my desire to continue to be of assistance in this matter in any way which may commend itself to the Council and to the two Governments.

exceptionnellement difficile mais aussi une rare occasion de prouver que la paix peut être rétablie et l'harmonie internationale favorisée par les efforts concertés de la communauté internationale. Ce disant, je ne songe pas seulement au bien-être et à l'avenir des Gouvernements et des peuples de l'Inde et du Pakistan, mais aussi aux espoirs de paix dans le monde que l'humanité a placés dans l'Organisation des Nations Unies.

19. Ayant les réflexions ci-dessus présentes à l'esprit et étant convaincu, comme je l'ai dit dans mon deuxième message, du 14 septembre, aux deux chefs de gouvernement [voir S/6683, par. 10] et dans la déclaration que j'ai faite à l'aéroport de New Delhi à mon départ pour New York, du désir profond des deux parties de mettre fin aux hostilités, je me permets d'exprimer les idées suivantes, dans l'espoir qu'elles pourront être utiles au Conseil et aux deux gouvernements eux-mêmes pour faire face à la nécessité immédiate d'un cessez-le-feu effectif.

20. Premièrement, le Conseil de sécurité pourrait refaire maintenant ce qu'il a fait déjà une fois, et avec succès, à l'occasion d'un autre conflit dangereux: il pourrait, en vertu de l'Article 40 de la Charte des Nations Unies, enjoindre aux deux gouvernements intéressés de s'abstenir de nouveaux actes militaires hostiles et de donner à cette fin des ordres de cessez-le-feu à leurs forces militaires. Le Conseil pourrait également déclarer que la non-observation par les gouvernements intéressés de cette injonction prouverait l'existence d'une rupture de la paix au sens de l'Article 39 de la Charte.

21. Deuxièmement, le Conseil de sécurité voudra peut-être étudier quelle assistance il pourrait fournir pour assurer le respect du cessez-le-feu.

22. Troisièmement, dans sa résolution 210 (1965) du 6 septembre, le Conseil de sécurité demande également que toutes les forces armées soient promptement retirées sur les positions qu'elles occupaient avant le 5 août 1965, et le Conseil voudra peut-être étudier les moyens d'aider à l'exécution de cette disposition.

23. Quatrièmement, le Conseil pourrait inviter les deux chefs de gouvernement à se rencontrer le plus tôt possible pour discuter de la situation actuelle et des problèmes qui l'ont suscitée, rencontre qui pourrait être un premier pas vers la solution des litiges entre les deux pays et la réalisation d'un règlement honorable et équitable. Une telle rencontre pourrait avoir lieu dans un pays ami des deux parties et acceptable pour toutes deux. A ce propos, je me permets d'attirer l'attention du Conseil sur le message que j'ai adressé le 15 septembre au premier ministre Shastri et au président Ayub Khan, et dont le texte figure dans mon rapport préliminaire [ibid., par. 13]. Le Conseil pourrait également examiner la possibilité de créer, pour en offrir les services, un petit comité qui assisterait à ces conversations si les deux parties jugeaient ses services utiles et désirables.

24. Enfin, cinquièmement, je puis assurer le Conseil une fois de plus que je me tiens à son entière disposition et que je souhaite continuer à lui apporter mon concours en cette affaire de toute manière qui rencontre l'agrément du Conseil et des deux gouvernements.

25. Since Security Council resolution 210 (1965) also requested me to take all possible measures to strengthen UNMOGIP, I wish to inform the Council that, as a matter of course, I had consultations with Lieutenant-General R. H. Nimmo, the Chief Military Observer, during my mission. While in the present situation the role of UNMOGIP is obviously more difficult than usual, I have benefited much from the knowledge and experience of General Nimmo. I have taken immediate steps to obtain extra transport and communications equipment to facilitate the task of UNMOGIP. I have also made provisional arrangements to increase the number of military observers at short notice, should developments make this increase necessary.

26. In its resolution 210 (1965) the Security Council asked me to keep it informed on the situation in the area. The military situation is covered in a separate report [S/6687].

27. I would not wish to let this occasion pass without expressing my warm appreciation and gratitude to the many statesmen and Governments from whom I have received, both before and during my mission to India and Pakistan, messages of support and encouragement as well as practical measures of assistance.

28. Finally, I wish to express my appreciation to the Governments of India and Pakistan both for their kindness and hospitality to me and my party and for their frankness and helpfulness in their talks with me. I hope and believe that these talks will eventually contribute to a peaceful solution of the present crisis.

29. The PRESIDENT: The preliminary report of the Secretary-General on his visits to the Governments of India and Pakistan [S/6683] had been distributed prior to this meeting. The second report of the Secretary-General on his mission to India and Pakistan [S/6686], which has been read by the Secretary-General to the Security Council, has now also been distributed.

30. I now give the floor to the Minister of Education of India, Mr. Chagla.

31. Mr. CHAGLA (India): We are meeting here this morning under very distressing and tragic circumstances. Fighting is going on between two neighbouring countries. I assure you that, as far as we are concerned, we have the friendliest and most cordial relations with the people of Pakistan. Although President Ayub Khan has said that we are at war, our Prime Minister more than once has stressed the fact that there is no war between the two countries and that we do not want to be at war with Pakistan.

32. This is a peculiar tragedy for our country. We have always stood for peace. We are wedded to the cause of peace. Our great leader, Mahatma Gandhi, gave the message of non-violence and peace to the whole world, and it is sad that we should be involved in this war. But Mahatma Gandhi also said that a

25. Etant donné que, dans sa résolution 210 (1965), le Conseil de sécurité m'a également prié de prendre toutes les mesures possibles pour renforcer l'UNMOGIP, je tiens à informer le Conseil que je me suis naturellement entretenu, au cours de ma mission, avec le général R. H. Nimmo, chef du Groupe d'observateurs militaires. Bien que, dans la situation actuelle, le rôle de l'UNMOGIP soit manifestement plus difficile encore que d'ordinaire, les connaissances et l'expérience du général Nimmo m'ont été très utiles. J'ai immédiatement pris des mesures pour obtenir des moyens de transport et du matériel de communication supplémentaires pour faciliter la tâche de l'UNMOGIP. J'ai également pris des dispositions provisoires pour accroître le nombre des observateurs militaires à bref délai, si les circonstances l'exigeaient.

26. Dans sa résolution 210 (1965), le Conseil de sécurité m'a demandé de le tenir informé de la situation dans la région. La situation militaire est décrite dans un rapport distinct [S/6687].

27. Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans exprimer mes sentiments d'appréciation et de sincère reconnaissance aux nombreux hommes d'Etat et gouvernements dont j'ai reçu, tant avant que pendant ma mission en Inde et au Pakistan, des messages de soutien moral et d'encouragement et une assistance pratique.

28. Enfin, je désire exprimer ma gratitude aux Gouvernements indien et pakistanais pour leur amabilité et le bon accueil qu'ils m'ont réservé ainsi qu'à mes collaborateurs, de même que pour leur franchise et leur sollicitude durant les conversations qu'ils ont eues avec moi. Je crois et j'espère que ces conversations contribueront en définitive à une solution pacifique de la crise actuelle.

29. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le rapport préliminaire du Secrétaire général sur les visites qu'il a rendues aux Gouvernements de l'Inde et du Pakistan [S/6683] avait été distribué avant la présente séance. Le second rapport du Secrétaire général sur sa mission en Inde et au Pakistan, dont il vient de donner lecture au Conseil, vient également d'être distribué [S/6686].

30. Je donne maintenant la parole au Ministre de l'éducation de l'Inde, M. Chagla.

31. M. CHAGLA (Inde) [traduit de l'anglais]: Nous sommes réunis aujourd'hui dans des circonstances navrantes et tragiques. Les combats se poursuivent entre deux pays voisins. Je vous assure pourtant que, pour notre part, nous avons les sentiments les plus amicaux et les plus cordiaux pour le peuple pakistanais. Bien que le président Ayub Khan ait dit que nous sommes en guerre, le Premier Ministre de l'Inde a souligné à plus d'une reprise qu'il n'y a pas de guerre entre les deux pays et que nous ne voulons pas être en guerre avec le Pakistan.

32. C'est une tragédie singulière pour notre pays. Nous avons toujours défendu la paix. Nous sommes voués à sa cause. Notre grand leader, le mahatma Gandhi, a apporté au monde un message de non-violence et de paix, et malheureusement nous sommes impliqués dans cette guerre. Mais le mahatma Gandhi a dit

country must defend itself against aggression, that a country must have self-respect and dignity; if a country loses dignity and self-respect, that country ceases to exist. I assure you that this particular conflict that is going on is a conflict not of our making. If we have to resist with arms Pakistan's aggression, it is purely for the purpose of self-defence.

33. As I have said, war is opposed to our basic philosophy. We realize the horrors and devastation of a war. A war makes no distinction between combatants and non-combatants, between the innocent and the guilty. War means to us a threat to our economic progress. We are fighting a tremendous war against poverty and ignorance. As Minister of Education, I know what the war against ignorance means, and we do not want to be stopped or deterred from carrying on that war. Therefore, we do not want to divert either our attention or our resources from our primary purpose, which is to raise the level of the standards of living of our people.

34. Now I hope to satisfy you that even after Pakistan's aggression every step that we have taken has been in self-defence. Our reply to Pakistan has not been offensive; it has been purely defensive. I also want to point out to the Council that we have done our best to prevent the escalation of this war. And may I now point out that it was Pakistan which for the first time used field artillery; it was Pakistan that used tanks with air cover; it was Pakistan that started the bombing of cities; it was Pakistan that started the dropping of paratroops; it was Pakistan that used its navy to bomb one of our seaports, while we have not used our navy at all.

35. The basic question which this Council faces and which it must answer and resolve is: Who is the aggressor? Who has committed aggression? I ask the Council not to shirk giving a reply to that question.

36. I think that on the records of this Council it has been established beyond any doubt that in this particular conflict aggression was committed by Pakistan upon our territory. May I first of all refer to paragraph 6 of the Secretary-General's report [S/6651] of 3 September 1965:

> "General Nimmo has indicated to me that the series of violations that began on 5 August were to a considerable extent in subsequent days in the form of armed men, generally not in uniform, crossing the cease-fire line from the Pakistan side for the purpose of armed action on the Indian side. This is a conclusion reached by General Nimmo on the basis of investigations by the United Nations observers, in the light of the extensiveness and character of the raiding activities and their proximity to the cease-fire line, even though in most cases the actual identity of those engaging in the armed attacks on the Indian side of the line and their actual crossing of it could not be verified by direct observation or evidence."

aussi qu'un pays doit se défendre contre l'agression, faire preuve de fierté et de dignité; un pays qui perd sa dignité et sa fierté cesse d'exister. Je vous assure que le conflit qui se déroule en ce moment est un conflit dont nous ne sommes pas responsables. Si nous sommes contraints de résister par les armes à l'agression du Pakistan, c'est à seule fin de nous défendre.

33. La guerre, je l'ai dit, est contraire à notre philosophie fondamentale. Nous savons quelles horreurs et quelles dévastations elle entraîne. La guerre ne fait pas de distinction entre les combattants et les autres, entre les innocents et les coupables. Pour nous, la guerre compromet le développement économique. Nous menons un combat acharné contre la pauvreté et l'ignorance. Comme Ministre de l'éducation, je sais ce que signifie la guerre contre l'ignorance, et nous ne voulons pas être empêchés de la poursuivre. C'est pourquoi nous ne voulons pas détourner notre attention ni nos ressources de notre but premier, qui est d'élever le niveau de vie du peuple indien.

34. J'espère réussir à vous convaincre que, même après l'agression du Pakistan, chaque mesure prise par nous l'a été en légitime défense. Notre réaction n'a pas été offensive, mais purement défensive. Je tiens également à faire remarquer au Conseil que nous avons tout fait pour empêcher l'extension du conflit. Permettez-moi de faire observer aussi que c'est le Pakistan qui a utilisé le premier de l'artillerie de campagne; c'est le Pakistan qui a utilisé les chars avec couverture aérienne; c'est le Pakistan qui a commencé à bombarder les villes; c'est le Pakistan qui a commencé à parachuter des troupes; c'est le Pakistan, enfin, qui a effectué le bombardement naval de l'un de nos ports, alors que l'Inde n'a jamais engagé sa marine.

35. La question essentielle qui se pose au Conseil, à laquelle il doit répondre et qu'il doit résoudre, est celle-ci: qui est l'agresseur? Qui a commis l'agression? Je demande au Conseil de ne pas l'éluder.

36. Je pense que les comptes rendus des séances du Conseil ont établi sans l'ombre d'un doute que, dans ce conflit, c'est le Pakistan qui a attaqué l'Inde. Puis-je d'abord vous renvoyer au paragraphe 6 du rapport du Secrétaire général [S/6651] du 3 septembre 1965:

> "Le général Nimmo m'a signalé que la série de violations qui a commencé le 5 août est attribuable en grande mesure, pendant les journées suivantes, à des hommes en armes ne portant généralement pas l'uniforme, qui ont franchi la ligne du cessez-le-feu, venant du côté pakistanais, aux fins d'opérations militaires du côté indien. C'est la conclusion à laquelle est parvenu le général Nimmo, se fondant sur les enquêtes effectuées par les observateurs des Nations Unies et eu égard à l'importance et à la nature des incursions et au fait qu'elles ont eu lieu près de la ligne du cessez-le-feu, bien que dans la plupart des cas il n'ait pas été possible de vérifier directement ou par des témoignages ni l'identité véritable de ceux qui ont participé aux attaques armées du côté indien de la ligne ni le fait qu'ils avaient effectivement franchi cette ligne."

Therefore, we have here a finding of the Secretary-General, based upon first-hand information from General Nimmo, that this conflict stated on 5 August with armed men from the Pakistan side invading our country. I cannot understand or imagine how there could be a clearer finding of aggression than we have here.

37. It is important to note that resolution 210 (1965) also mentions the date of 5 August. That, to our minds, is the crucial date, and the Council has to apply its mind to that date. What happened on that date? What happened on that date was that Pakistan invaded India. Kashmir is a part of India, and the invasion of Kashmir was an invasion of India and aggression on Kashmir was aggression on India.

38. But we have other evidence of Pakistan's complicity and the support that Pakistan has been giving to these infiltrators. May I read out a few quotations.

39. President Ayub Khan in a broadcast on 1 September 1965 said:

> "How can she"—India, that is—"blame anyone from Azad Kashmir"—they call it Azad Kashmir, we call it the part of Kashmir unlawfully occupied by Pakistan—"or, for that matter, from any part of Pakistan, for going to the assistance of these brave people?"

40. I ask you to mark "any part of Pakistan". So that here is a statement from the Head of State asking how India can expect any part of Pakistan not to help these so-called brave people—and I shall deal with these brave people presently—who have invaded India.

41. Then Mr. Bhutto, the Foreign Minister of Pakistan, said this on 13 July 1965 in the National Assembly:

> "Circumstances and conditions have been the most eloquent compulsion to action—what was valid, proper and realistic yesterday need not be valid, proper and realistic today."

So that the Foreign Minister of Pakistan moulds his policy not according to law, not according to international morality, but according to circumstances and conditions.

42. Then we have this from the Morning News of Karachi, 20 August:

> "Mr. Bhutto told reporters that the cease-fire line, which India describes as an unshakable boundary, is a temporary arrangement. It could very well have been drawn further down inside occupied Kashmir."

This in his respect for the resolution by which the cease-fire line was established. According to Mr. Bhutto, it is a temporary arrangement; it could be changed, it could be altered, it could be modified to suit Mr. Bhutto's pleasure.

43. Then something more. The Morning News of Karachi of 19 August quoted a statement by the Central Home and Kashmir Affairs Minister, Chaudhuri Ali Akbar, under the headline "Kashmiris Free to Cross

Nous avons donc ici une conclusion du Secrétaire général, fondée sur des informations de première main venant du général Nimmo, qui affirme que le conflit a commencé le 5 août avec l'invasion de notre pays par des hommes armés venus du côté pakistanais. J'imagine mal qu'on puisse trouver preuve plus claire d'agression.

37. Il est important de noter que la résolution 210 (1965) mentionne également la date du 5 août. C'est, à notre avis, la date cruciale, et le Conseil doit y faire bien attention. Que s'est-il passé le 5 août? Ce qui s'est passé ce jour-là, c'est que le Pakistan a envahi l'Inde. Le Cachemire fait partie de l'Inde: l'invasion du Cachemire a été une invasion de l'Inde, l'agression contre le Cachemire une agression contre l'Inde.

38. Mais nous avons d'autres preuves de la complicité du Pakistan et du soutien qu'il a apporté à ces infiltrateurs. Permettez-moi de vous en citer quelques-unes.

39. Le 1er septembre 1965, le président Ayub Khan a déclaré dans une allocution radiodiffusée:

> "Comment peut-elle" — il s'agit de l'Inde — "reprocher à qui que ce soit au Cachemire azad" — les Pakistanais l'appellent Cachemire azad, nous l'appelons la partie du Cachemire illégalement occupée par le Pakistan — "ou, aussi bien, au Pakistan tout entier, de s'être porté au secours de ces braves?"

40. Je vous demande de bien noter les mots "Pakistan tout entier". Voilà donc une déclaration du chef de l'Etat demandant comment l'Inde pourrait bien s'attendre que le Pakistan tout entier ne vienne pas en aide à ces "braves" — je reviendrai sur ces braves dans un moment.

41. Le 13 juillet 1965, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, M. Bhutto, a déclaré à l'Assemblée nationale:

> "Ce sont les circonstances et l'état des choses qui nous ont forcés à agir — ce qui était valable, bon et réaliste hier ne l'est pas nécessairement aujourd'hui."

Ainsi, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan fonde sa politique non pas sur le droit, non pas sur la morale internationale, mais sur les circonstances et l'état des choses.

42. Nous relevons aussi dans le Morning News de Karachi, le 20 août:

> "M. Bhutto a déclaré aux journalistes que la ligne du cessez-le-feu, que l'Inde qualifie de frontière définitive, n'est qu'un expédient, et qu'elle aurait très bien pu être tracée plus au sud dans le Cachemire occupé."

Voilà le respect que M. Bhutto a pour la résolution selon laquelle cette ligne du cessez-le-feu a été établie. D'après lui, ce n'est qu'un expédient provisoire et la ligne pourrait très bien être changée, déplacée, modifiée selon son bon plaisir.

43. Autre chose encore. Le Morning News de Karachi a publié le 19 août une déclaration du Ministre de l'intérieur et des affaires du Cachemire, Chaudhuri Ali Akbar, sous le titre "Les Kashmiris sont libres

Line. Pakistan Will Help Freedom Fighters". To call these people "freedom fighters" causes me to say: What sins are committed in thy name, Freedom! About Azad Kashmir, this Minister said: "Who can question their right to go to their help? They have to be there." And about Pakistan's help he said: "The freedom fighters will not find Pakistan wanting in the hour of need."

44. In this connexion I should have quoted one more passage from paragraph 9 of the Secretary-General's report to which I referred earlier, where he gives his finding with regard to the cease-fire line:

> "I have not obtained from the Government of Pakistan any assurance that the cease-fire and the cease-fire line will be respected henceforth or that efforts would be exerted to restore conditions to normal along that line. I did receive assurance from the Government of India, conveyed orally by its representative to the United Nations, that India would act with restraint with regard to any retaliatory acts and will respect the cease-fire agreement and the cease-fire line if Pakistan does likewise."

While we were prepared to honour our international obligation to respect the cease-fire line, Pakistan informed the United Nations representative that it was not prepared to do so.

45. As regards the support by Pakistan for what has been happening in this invasion mounted by it on our territory, I do not want to weary this Council with a great number of facts and details. I must respect the patience of this Council; I know how anxious it is to come to some conclusion. But there are certain facts to which I must refer.

46. On 8 June 1965 the Pakistan Government issued an ordinance entitled "The Pakistan Mujahids Force Ordnance". The Mujahids are supposed to be freedom fighters. In this connexion the Pakistan Times of 12 June wrote:

> "Pakistan will now have a regularly constituted Mujahids force"—these are the people who have invaded India—"with a rank structure similar to that of the army, according to a Press release of the Inter-Service Public Relations Directorate. It will have commanding officers, junior commissioned officers, non-commissioned officers and other ranks. The Mujahids, for certain local purposes, will be deemed part of the Pakistan army and will be treated on a par with army personnel of the corresponding rank."

Thus there is no ambiguity as to the situation. These 4,000 to 5,000 people who invaded our country on 5 August were really part and parcel of the regular Pakistan Army. They may have come in civilian garb or they may have come dressed in any manner they liked, but the fact remains that they were part of the regular Pakistan forces.

de traverser la ligne. Le Pakistan aidera les combattants de la liberté". Qualifier ces gens de "combattants de la liberté" m'amène à dire: liberté, que de crimes on commet en ton nom! A propos des habitants du Cachemire azad, le Ministre a déclaré: "Qui peut contester leur droit de venir en aide à ces combattants? Il faut qu'ils soient là." Et au sujet de l'aide du Pakistan il a ajouté: "Les combattants de la liberté trouveront le Pakistan à leur côté à l'heure où ils auront besoin de lui."

44. A ce propos, j'aurais dû citer encore un passage du paragraphe 9 du rapport du Secrétaire général auquel je me suis reporté plus tôt et dans lequel il donne ses conclusions au sujet de la ligne du cessez-le-feu:

> "Je n'ai pas obtenu du Gouvernement pakistanais l'assurance que le cessez-le-feu et la ligne du cessez-le-feu seraient respectés à l'avenir, ou qu'il s'emploierait à rétablir un état de choses normal le long de la ligne. En revanche, j'ai reçu du Gouvernement indien l'assurance, donnée verbalement par son représentant auprès de l'Organisation des Nations Unies, que l'Inde ferait preuve de modération quant à d'éventuelles mesures de représailles et respecterait l'accord de cessez-le-feu ainsi que la ligne du cessez-le-feu si le Pakistan faisait de même."

Ainsi, tandis que nous étions disposés à honorer nos obligations internationales et à respecter la ligne du cessez-le-feu, le Pakistan informait le représentant des Nations Unies qu'il ne pouvait pas en faire autant.

45. En ce qui concerne le rôle actif joué par le Pakistan dans cette invasion de notre territoire, qu'il a lui-même organisée, je ne voudrais pas imposer au Conseil le récit d'un grand nombre de faits et de détails. Je ne dois pas abuser de la patience du Conseil; je sais comme il est désireux de parvenir à une conclusion. Mais il y a certains faits que je dois mentionner.

46. Le 8 juin 1965, le Gouvernement pakistanais a promulgué une ordonnance intitulée "Ordonnance concernant la force pakistanaise des Mujahids". Les Mujahids sont censés être des combattants de la liberté. A ce sujet le Pakistan Times du 12 juin écrivait:

> "Le Pakistan aura maintenant une force régulière de Mujahids" — ce sont là les éléments qui ont envahi l'Inde — "dotée d'une hiérarchie semblable à celle de l'armée, selon un communiqué de presse de la Direction interarmes des services d'information. Elle comprendra des officiers supérieurs, des officiers subalternes, des sous-officiers, etc. Les Mujahids, dans certains cas d'intérêt local, seront considérés comme faisant partie de l'armée pakistanaise et seront traités de la même façon que le personnel militaire de rang égal."

Il n'y a donc aucun doute sur la situation. Ces 4 000 à 5 000 personnes qui ont envahi notre pays le 5 août faisaient en réalité partie intégrante de l'armée régulière du Pakistan. Qu'elles soient venues en habit civil ou vêtues de toute autre façon, il n'en reste pas moins qu'elles faisaient partie des forces régulières pakistanaises.

47. It is very interesting to note that the headquarters for the training of the infiltrators was located near Murree in West Pakistan, under the command of Lieutenant-General Akhtar Hussain Malik, General Officer Commanding the 12th Infantry Division of Pakistan. This organization is known as Headquarters "Gibraltar Force". I do not know why they chose the name "Gibraltar", but, after all, a person is entitled to adopt any name he chooses. All commanders connected with Operation Gibraltar were summoned to Murree during the second week of July 1965. President Ayub Khan of Pakistan addressed them personally to explain to them their task of creating confusion and chaos in Jammu and Kashmir. Then these infiltrators were organized into eight forces, each of them composed of six companies of 110 men each. In most cases they are commanded by regular Pakistani army officers of the rank of major, while the platoon commanders are either junior commissioned officers or senior non-commissioned officers.

48. The Indian Security Forces have captured vast quantities of arms and ammunition seized from these infiltrators. Some of the arms and ammunition captured from the infiltrators bear the marking POF, that is, Pakistan Ordnance Factories. Two of the captured officers held emergency commissions in the Pakistan army.

49. I have photographs here; I could also bring arms here to satisfy you that they were manufactured in Pakistan. These infiltrators carried radio sets so that they were in communication with Pakistan Headquarters. There cannot be the slightest doubt of this. No judge—and I appeal to you, Mr. President—can on this evidence fail to come to the conclusion that on 5 August a regular invasion of India was mounted by Pakistan and that these infiltrators were backed and supported by Pakistan; they were armed by them, they were trained by them and they were supported by them.

50. What is the utility of this Council if it will not condemn aggression on these facts? If you are satisfied—and I ask you to say that you are satisfied—to respect the Secretary-General's report and if you are satisfied that aggression was committed by Pakistan on 5 August, I say that it is your duty to condemn this aggression. Otherwise, international law has no meaning and international society cannot exist. Not only must this aggression be condemned, but also Pakistan must be asked to vacate this aggression. An aggressor cannot get away with the fruits of his aggression. I beg you: do not equate the aggressor and the victim, do not bracket them together. My one objection to resolutions 209 (1965) and 210 (1965) of 4 and 6 September, if I may say so with respect to the Security Council, is that both India and Pakistan are treated alike, that both of them are called upon to do something without distinguishing in any way whatsoever the role played by Pakistan and the role played by India.

47. Il est très intéressant de noter que le quartier général dont dépendait l'entraînement des éléments d'infiltration était situé près de Murree, au Pakistan occidental, et placé sous le commandement du lieutenant général Akhtar Hussain Malik, commandant la 12ème division d'infanterie pakistanaise. Ce quartier général est connu sous le nom de quartier général "Force Gibraltar". Je ne sais pourquoi le nom de "Gibraltar" a été choisi, mais, après tout, chacun a le droit d'adopter le nom qui lui plaît. Tous les chefs participant à l'opération Gibraltar ont été convoqués à Murree pendant la deuxième semaine de juillet 1965. Le président Ayub Khan leur a personnellement exposé leur mission, qui allait consister à provoquer désordre et confusion dans l'Etat de Jammu et Cachemire. Après quoi, ces éléments d'infiltration ont été divisés en huit groupes dont chacun comprenait six compagnies de 110 hommes chacune. Dans la plupart des cas, elles sont commandées par des officiers de l'armée régulière pakistanaise, du grade de commandant, tandis que les chefs de section sont soit des officiers subalternes, soit des sous-officiers chevronnés.

48. Les forces de sécurité indiennes ont saisi de grandes quantités d'armes et de munitions appartenant à ces éléments d'infiltration. Une partie de ces armes et de ces munitions porte la marque POF, c'est-à-dire Pakistan Ordonance Factories (manufactures pakistanaises d'armes). Deux des officiers faits prisonniers étaient titulaires de leur grade dans l'armée pakistanaise à titre provisoire.

49. J'ai ici des photographies; je pourrais aussi apporter des armes pour vous convaincre qu'elles ont été fabriquées au Pakistan. Ces éléments d'infiltration étaient équipés de postes de radio de façon à être en communication avec le quartier général se trouvant au Pakistan. Cela ne fait aucun doute. Aucun juge — et j'en appelle à vous, Monsieur le Président — ne peut, devant ces preuves, ne pas conclure que le 5 août une invasion en règle de l'Inde a été organisée par le Pakistan et que ces éléments d'infiltration étaient soutenus et encouragés par le Pakistan; le Pakistan les a armés, les a entraînés et les a appuyés.

50. De quelle utilité est ce Conseil si, en présence de tels faits, il refuse de condamner une agression? Si vous acceptez — et je vous demande de déclarer que vous acceptez — de vous fonder sur le rapport du Secrétaire général, et si vous reconnaissez que le Pakistan s'est rendu coupable d'agression le 5 août, je dis qu'il est de votre devoir de condamner cette agression, faute de quoi le droit international n'a pas de sens et il ne peut exister de société internationale. Non seulement il faut que cette agression soit condamnée, mais il faut encore que le Pakistan soit invité à abandonner le territoire occupé au cours de cette agression. L'agresseur ne saurait conserver les fruits de son agression. Je vous en conjure, ne mettez pas sur un même plan l'agresseur et la victime, n'en faites pas des égaux. La seule objection que je prendrai la liberté de formuler à l'encontre des résolutions 209 (1965) et 210 (1965) des 4 et 6 septembre est que vous y traitez l'Inde et le Pakistan de la même manière, que vous demandez aux deux pays de prendre des mesures, sans distinguer en aucune façon le rôle joué par l'un et par l'autre.

51. I hear certain nations talking of impartiality, that they must be impartial between India and Pakistan. Mr. President, you have been a judge; I have been a judge for seventeen years. When I have two parties before me, I am not impartial; I have to reveal my judgement; I have got to say who is right and who is wrong. A judge cannot afford to be impartial. When two parties appear before a judge, he has to decide. You are the judges, and I think that it is wrong for the Security Council to say that it is going to be impartial as between India and Pakistan. It is an entirely wrong attitude, a weak attitude; it is an attitude which will completely destroy the utility of this Council. If you have no evidence, you may withhold judgement or reserve it. But when you have this statement of the Secretary-General, when you have the evidence that I have produced, how can this Council say, "We will bracket the two countries together, we will be impartial, we will not pass judgement"? I think that the time has come when the Council must call a spade a spade. The Security Council has hesitated too often in doing this. But there are times in history—and this is one of them; as I develop my argument I will satisfy you that we have reached the watershed of history—when the Security Council must call a spade a spade.

52. What was the grand design of Pakistan? Let me explain it to you. When it sent these 4,000 or 5,000 infiltrators or invadors or armed men—call them what you like—Pakistan expected that there would be an uprising in Kashmir. They thought that the large Muslim majority in Kashmir would support them and that Kashmir would fall into their mouth like a ripe plum. What happened? The whole of Kashmir stood firmly behind the constituted Government of that State and behind the Government of India. Kashmir is proud of its traditions of a multi-racial society, just as India is. In Kashmir we have Muslims, Hindus, Sikhs, Buddhists and Christians. All of them stood firm and resisted this aggression. They handed over the infiltrators to the Government and to the security forces, and this grand design of Pakistan failed. Having failed in that, Pakistan started an attack in force with its regular army. That was the attack in the Chhamb sector. You are perhaps not familiar with the map of Kashmir; but may I explain that the Chhamb sector is a very crucial one in Kashmir; it contains our lifeline, our lines of communication to our Army on the cease-fire line and also communication to the army that is facing China in Ladakh and trying to meet that menace. Their entry in this particular sector of Kashmir was for the purpose of destroying our lifeline so that we should be crippled both with regard to our army on the cease-fire line and to our defence against China.

53. Pakistan's other objective was to make this a religious war. We are living in the modern age.

51. J'ai entendu certains pays parler d'impartialité, déclarer qu'ils doivent se montrer impartiaux à l'égard de l'Inde et du Pakistan. Monsieur le Président, vous avez été juge; j'ai été juge pendant 17 ans. Quand deux parties se présentent devant moi, je ne suis pas impartial; je dois révéler mon jugement; je dois dire qui a raison et qui a tort. Un juge ne peut pas se permettre d'être impartial. Lorsque deux parties paraissent devant lui il doit décider. Vous êtes les juges, et je pense que le Conseil de sécurité aurait tort de déclarer qu'il se montrera impartial entre l'Inde et le Pakistan. Une telle attitude est fausse, c'est une marque de faiblesse; c'est une attitude qui réduira à néant l'utilité de ce Conseil. Si l'on n'a pas de preuves, on peut réserver son jugement ou ne pas se prononcer. Mais alors que vous avez ce rapport du Secrétaire général, alors que vous avez les preuves que j'ai présentées, comment le Conseil pourrait-il dire: nous allons mettre les deux pays sur le même plan, nous allons être impartiaux, nous n'allons pas porter de jugement? Je crois que l'heure est venue pour le Conseil d'appeler les choses par leur nom. Le Conseil de sécurité a trop souvent hésité à le faire. Mais il y a des moments dans l'histoire — et nous nous trouvons à l'un de ces moments; ma déclaration vous convaincra que nous nous trouvons à un carrefour de l'histoire — où le Conseil de sécurité doit appeler les choses par leur nom.

52. Quel était le grandiose dessein du Pakistan? Permettez-moi de vous l'expliquer. Lorsqu'ils ont envoyé ces 4 000 ou 5 000 éléments d'infiltration, ou envahisseurs, ou hommes armés — selon le nom qu'on veut leur donner — les dirigeants pakistanais escomptaient qu'il se produirait un soulèvement au Cachemire. Ils pensaient que l'importante majorité musulmane établie au Cachemire se montrerait favorable et que le Cachemire tomberait dans leurs mains comme un fruit mûr. Qu'est-il arrivé? L'Etat du Cachemire tout entier s'est rangé du côté de son gouvernement et du côté du Gouvernement indien. Le Cachemire est fier de ses traditions de société multiraciale, tout comme l'Inde. Il y a au Cachemire des musulmans, des hindous, des sikhs, des bouddhistes et des chrétiens. Tous sont restés fermes et ont résisté à cette agression. Ils ont remis les éléments d'infiltration au gouvernement et aux forces de sécurité, et ce grandiose dessein du Pakistan a échoué. Ayant échoué sur ce point, le Pakistan a entrepris une attaque en force avec son armée régulière. Ce fut l'attaque du secteur de Chhamb. La géographie du Cachemire ne vous est peut-être pas familière, mais permettez-moi d'expliquer que le secteur de Chhamb est un secteur d'importance cruciale; c'est là que se trouve un élément essentiel de la vie de notre pays, nos lignes de communication avec nos troupes sur la ligne du cessez-le-feu et avec l'armée qui fait face à la Chine dans la région de Ladakh et s'efforce de résister à cette menace-là. Leur pénétration dans ce secteur particulier du Cachemire avait pour but de détruire notre ligne de communication de sorte que nous soyons handicapés à la fois en ce qui concerne notre armée sur la ligne du cessez-le-feu et notre défense contre la Chine.

53. L'autre but du Pakistan était de faire de ceci une guerre de religion. Nous vivons à l'époque mo-

We have learned to understand that religion is something personal and intimate. It is your contacts with your Creator. It is your attempt to understand the inscrutable mystery of existence. We do not wear our religion on our sleeves now. We do not ostentatiously brandish it in the face of people. But I am sorry to say that Pakistan is still in the mediaeval age.

54. The idea was that not only the people of Kashmir but the 50 million Muslims in India would support Kashmir and that there would be communal trouble in India.

55. There are 2 million Muslims in Kashmir but there are 50 million Muslims in India. India—some of the members do not realize this—is the third largest Muslim country in the world. These Muslim brothers of ours, fellow citizens of ours, live in perfect satisfaction with all the rights that the majority community enjoys under our Constitution. They have all the fundamental rights. We are a secular State. But Pakistan does not like this because it is a theocratic State; it is a religious State. To Pakistan religion is the basis of citizenship. To us religion is not the basis of citizenship. This argument will appeal to my friends from the Middle East and from other parts of the world where people of different religions live together as nationals.

56. There is one good thing about Mr. Bhutto: he lends himself to quotations. May I quote him again, on this question of religious war. This is what Mr. Bhutto said in his broadcast of 3 September 1965:

> "Let India not be complacent in waging war in Kashmir. Let them not disregard the lessons of history. Let them not forget that if Pakistanis have hitherto shown the patience of a Solomon, they are also the descendants of the heroic soliders of Islam who have never showed any hesitation in laying down their lives in defence of their honour and the pursuit of justice."

Why "heroic soldiers of Islam"? Are they fighting a war of Islam? It is an insult to Islam to suggest that Islam is intolerant or that Islam belives in wars and conflicts.

57. Then Mr. Bhutto said the following at an Independence Day civic reception at Larkana on 14 August:

> "India is known as a country believing in threats alone ... I want to tell Mr. Shastri and India that after all justice is sure to prevail. We are not alone in this. Our religion is spreading all over the world."

Again the appeal is a religious appeal. The Council will realize the danger of this. There are 50 million Muslims living in India in peace and amity, in friendship and concord, with other communities. The whole attempt of Pakistan was to disrupt this unity, to bring about communal discord and then to appeal to this Council, or to the world, by saying: You see, Indians

derne. Nous avons appris à comprendre que la religion est une question personnelle et intime. C'est le contact de l'homme avec son créateur. C'est une tentative de comprendre l'impénétrable mystère de l'existence. Nous ne montons plus notre religion en épingle; nous ne la brandissons pas avec ostentation à la face des gens. Mais j'ai le regret de dire que le Pakistan en est encore au Moyen Age.

54. Leur idée était que non seulement les habitants du Cachemire mais les 50 millions de musulmans vivant en Inde soutiendraient le Cachemire et que cela provoquerait des troubles à l'intérieur de la communauté indienne.

55. Il y a 2 millions de musulmans au Cachemire, mais il y a 50 millions de musulmans en Inde. L'Inde — certains membres du Conseil ne se rendent pas compte de ceci — est par sa population le troisième pays musulman du monde. Ces musulmans, nos frères, nos concitoyens, sont parfaitement satisfaits de leur sort et jouissent des mêmes droits que ceux que notre constitution accorde à la communauté majoritaire. Ils possèdent tous les droits fondamentaux. L'Inde est un Etat laïque. Et cela déplaît au Pakistan, qui est un Etat théocratique, un Etat religieux. Pour le Pakistan, la religion est le fondement de la citoyenneté. Nous ne considérons pas la religion comme le fondement de la citoyenneté. Cela doit plaire à nos amis du Moyen-Orient et d'autres régions du monde où des gens de religions différentes sont citoyens d'un même pays.

56. M. Bhutto a une qualité: il se prête aux citations. Je voudrais le citer de nouveau, au sujet de cette question de guerre religieuse. Voici ce qu'a déclaré M. Bhutto dans son allocution radiodiffusée du 3 septembre 1965:

> "Que l'Inde ne soit pas trop sûre d'elle dans la guerre qu'elle mène au Cachemire. Qu'elle ne méconnaisse pas les leçons de l'histoire. Qu'elle n'oublie pas que si les Pakistanais ont jusqu'ici montré la patience d'un Salomon, ils sont aussi les descendants des héroïques soldats de l'islam qui n'ont jamais hésité à offrir leur vie pour la défense de leur honneur et de leur idéal de justice."

Pourquoi "les héroïques soldats de l'islam"? Est-ce qu'ils combattent pour la cause de l'islam? C'est faire injure à l'islam que de laisser entendre qu'il est intolérant ou partisan des guerres et des conflits.

57. M. Bhutto a également prononcé les paroles suivantes à Larkana, le 14 août, lors d'une réception civique commémorative de l'indépendance:

> "L'Inde a la réputation d'être un pays qui croit à la vertu de la seule menace ... Je voudrais dire à M. Shastri et à l'Inde que, en fin de compte, la justice prévaudra. Nous ne sommes pas seuls dans cette lutte. Notre religion progresse dans le monde entier."

De nouveau le Pakistan présente son attitude en termes de religion. Le Conseil comprendra le danger qui en résulte. Il y a 50 millions de musulmans en Inde, vivant en paix et en harmonie, en amitié et en bonne intelligence avec les autres communautés. Toute la tentative du Pakistan consistait à détruire cette unité, à provoquer la discorde entre les communautés puis

treat their minorities badly.

58. I told the Council that our action against Pakistan was purely defensive, and let me slightly elaborate this. What happened? They sent in these infiltrators on 5 August. How did we react? All that we did was to cross the cease-fire line in order to prevent more infiltrators from coming into Kashmir. It was a purely defensive action. Then when they attacked us at Chhamb with their regular forces, as I told the Council, we had to cross into the Punjab, into Pakistan, in order to prevent these forces from being further strengthened and our lifeline from being destroyed. That again was a defensive action.

59. Now I want to draw the Council's attention to something which is very interesting. I think it was Max Beerbohm who said that history does not repeat itself; historians repeat themselves. But in this case history has repeated itself; I do not know whether historians are going to repeat themselves or not.

60. There is a close similarity between this invasion by Pakistan of Kashmir and of India and what happened in 1947 and 1948. If one looks at the record, one will find—and it is a matter of record; I am not speaking outside the record—that Pakistan raiders invaded Kashmir and that Pakistan denied any complicity with these raiders. They said: We have nothing to do with it. Ultimately, Muhammad Zafrulla Khan—no less a person than Muhammad Zafrulla Khan, who is now a member of the International Court of Justice—agreed and admitted that Pakistan had armed the tribesmen to invade Kashmir.

61. This is exactly what is happening now. But the similarity does not end there. We have a gruesome history of what the tribesmen did to Kashmir and the people of Kashmir in 1947 and 1948, and there is a repetition this time. People have been killed; they have been tortured; mosques have been desecrated; mosques have been bombed and cruelty has been practised of a sort which it is difficult to believe can be done in modern times. It almost goes back to the days of Hitler, when such things were possible. But I thought we had outlived the days of Hitler.

62. To show what happened in 1947, may I quote a statement by Sheikh Abdullah—as reported in The Hindustan Times of 18 November 1947—which I also quoted when I spoke before this Council on 7 May 1964:

"These raiders abducted women, massacred children, they looted everything and everyone, they even dishonoured the Holy Koran and converted mosques into brothels, and today every Kashmiri loathes the invading tribesmen and their arch-inspirators who have been responsible for such horrors in a land which is peopled with an overwhelming majority of Muslims." [1113th meeting, para. 21.]

à en appeler à ce Conseil ou au monde en disant: vous le voyez, les Indiens traitent mal leurs minorités.

58. J'ai dit au Conseil que les mesures que nous avons prises contre le Pakistan étaient purement défensives, et je voudrais développer quelque peu cette déclaration. Qu'est-il arrivé? Le Pakistan a envoyé le 5 août ces éléments d'infiltration. Comment avons-nous réagi? Nous avons simplement franchi la ligne du cessez-le-feu de façon à empêcher de nouveaux éléments d'infiltration de pénétrer au Cachemire. C'était un acte purement défensif. Lorsque le Pakistan nous a attaqués à Chhamb avec son armée régulière, comme je l'ai exposé au Conseil, nous avons dû pénétrer au Pendjab, au Pakistan, pour empêcher que ces forces ne reçoivent des renforts et que la voie de communication essentielle de notre pays ne soit détruite. Il s'agissait ici encore d'un acte défensif.

59. Je voudrais maintenant attirer l'attention du Conseil sur un point très intéressant. C'est, je crois, Max Beerbohm qui a dit que l'histoire ne se répète pas mais que ce sont les historiens qui se répètent. Dans ce cas, toutefois, l'histoire s'est répétée; je ne sais si les historiens vont ou non se répéter.

60. Il y a une étroite ressemblance entre cette invasion du Cachemire et de l'Inde par le Pakistan et ce qui s'est passé en 1947 et 1948. Si l'on consulte les documents, on verra — et je me borne absolument à citer des documents — que des envahisseurs pakistanais étaient entrés au Cachemire et que le Pakistan avait nié toute complicité et déclaré: nous n'avons rien à y voir. Finalement, Muhammad Zafrulla Khan — Muhammad Zafrulla Khan lui-même, qui est maintenant membre de la Cour internationale de Justice — avait reconnu que le Pakistan avait armé ces hommes pour qu'ils envahissent le Cachemire.

61. C'est exactement ce qui se passe en ce moment. Mais la ressemblance ne s'arrête pas là. L'histoire effrayante de ce que ces hommes avaient fait subir au Cachemire et aux habitants du Cachemire en 1947 et 1948 se répète maintenant. Des gens ont été tués, torturés; des mosquées ont été profanées et bombardées, et l'on a vu des actes d'une telle cruauté qu'il est difficile de les croire possibles à notre époque. Cela nous ramène presque au temps de Hitler où de telles choses étaient possibles. Mais je croyais que nous avions dépassé le temps de Hitler.

62. Pour illustrer ce qui s'est passé en 1947, je voudrais citer une déclaration du cheik Abdullah — parue dans le journal The Hindustan Times du 18 novembre 1947 — que j'ai déjà citée au cours de mon intervention au Conseil le 7 mai 1964:

"Ces envahisseurs ont enlevé des femmes, massacré des enfants; ils ont volé tout le monde; ils ont même profané le saint Coran; ils ont transformé les mosquées en lupanars, et, aujourd'hui, il n'est pas un habitant du Cachemire qui ne déteste ces envahisseurs et leurs mauvais génies, responsables de telles horreurs dans un pays peuplé essentiellement de musulmans." [1113ème séance, par. 21.]

63. On 7 September The Times of London, which is not known for its pro-Indian policy, published a photograph of a mosque in Kashmir bombed by these infiltrators. These are the protagonists of Islam; these are the brave soldiers of Islam who are going to the rescue of the majority of Muslims in Kashmir.

64. No country, under these circumstances, could have done more than India has done to come to a friendly settlement with Pakistan. We have extended the hand of friendship; it has been rejected. We have made overtures; we have been rebuffed. Now let me give the Council a short résumé of what we have been trying to do.

65. First and foremost, as far back as 1950, our late Prime Minister asked Pakistan to enter into a no-war declaration. We said: Look, before 1947 we were one country; we are brothers; ethnologically, racially and culturally we are one; it would be a horrible thing to contemplate a war between our two countries; let us enter into a no-war declaration.

66. What was the response? It was: No. From 1950 onwards we have repeated this offer. We have said: we shall not go to war with you, and you must not go to war with us; if we have differences we shall settle them in a peaceful manner.

67. Why has Pakistan refused to enter into this no-war declaration? I shall give you the reason. It is because she had a guilty mind; because she knew that when the proper time came, she would not hesitate to attack India. Now we know for a fact the reason for her not entering into this no-war declaration.

68. But this is not the only thing we have done. We agreed to have talks with Pakistan. We agreed to have a meeting of the Home Ministers of the two countries in April 1964. That meeting was adjourned. We continued to remind Pakistan of the need to have another meeting. After continuous pressure from India, the Government of Pakistan agreed to hold a conference on 23 November 1964 in Karachi. However, about ten days before the meeting was due to take place, the Government of Pakistan unilaterally postponed the conference indefinitely.

69. In October 1963, the United Nations Chief Military Observer decided to give awards against even civilians if they were found to commit breaches of the cease-fire agreement. The Government of India accepted this decision. The Government of Pakistan rejected it.

70. In 1964, the Chief Military Observer proposed a meeting between the military representatives of India and Pakistan to consider the problems arising out of the violations of the cease-fire line by armed civilians. India accepted the proposal, but Pakistan rejected it.

63. Le 7 septembre, le Times de Londres, qui n'a pas la réputation d'exprimer une politique pro-indienne, a publié la photographie d'une mosquée du Cachemire bombardée par ces éléments d'infiltration. Ce sont là les défenseurs de l'islam; ce sont là les braves soldats de l'islam qui se portent au secours de la majorité musulmane du Cachemire.

64. Aucun pays, dans ces circonstances, n'aurait pu faire plus que ce qu'a fait l'Inde pour parvenir à un règlement à l'amiable du conflit avec le Pakistan. Nous avons tendu la main de l'amitié et notre geste a été repoussé. Nous avons fait des avances et elles ont été rejetées. Je vais maintenant présenter au Conseil un bref résumé de ce que nous avons tenté de faire.

65. Tout d'abord, dès 1950, feu notre premier ministre avait demandé au Pakistan de signer une déclaration de renonciation à la guerre. Nous avions dit: jusqu'en 1947, nous ne formions qu'un pays; nous sommes frères; du point de vue ethnique, racial et culturel, nous ne faisons qu'un; envisager une guerre entre nos deux pays serait chose affreuse; signons une déclaration de renonciation à la guerre.

66. Quelle fut la réponse? Ce fut: non. Depuis 1950, nous avons réitéré cette offre. Nous avons dit: nous n'allons pas entrer en guerre avec vous et vous ne devez pas entrer en guerre contre nous; si nous avons des différends, nous les réglerons de façon pacifique.

67. Pourquoi le Pakistan a-t-il refusé de signer cette déclaration de renonciation à la guerre? Je vais vous en donner la raison. Parce qu'il avait des intentions coupables; parce qu'il savait que, le moment venu, il n'hésiterait pas à attaquer l'Inde. Nous savons maintenant de façon certaine la raison pour laquelle il n'a pas accepté de signer cette déclaration.

68. Mais ce n'est pas là la seule chose que nous ayons faite. Nous avons accepté d'avoir des entretiens avec le Pakistan. Nous avons accepté que les ministres de l'intérieur des deux pays se rencontrent au mois d'avril 1964. Cette rencontre a été ajournée. Nous avons continué à rappeler au Pakistan la nécessité d'une autre rencontre. Après des pressions continuelles de la part de l'Inde, le Gouvernement pakistanais a accepté qu'une conférence ait lieu le 23 novembre 1964 a Karachi. Mais environ 10 jours avant la date prévue pour cette rencontre, le Gouvernement pakistanais l'a, de façon unilatérale, ajournée sine die.

69. Au mois d'octobre 1963, le chef du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies a décidé de prendre des sanctions même contre les civils qui se rendraient coupables de violations de l'accord de cessez-le-feu. Le Gouvernement indien a accepté cette décision. Le Gouvernement pakistanais l'a rejetée.

70. En 1964, le chef du Groupe d'observateurs militaires a proposé que les représentants militaires de l'Inde et du Pakistan se rencontrent pour examiner les problèmes que posaient les violations de la ligne du cessez-le-feu par des civils armés. L'Inde a accepté la proposition mais le Pakistan l'a rejetée.

71. In early 1965, the Chief Military Observer renewed his proposal. India accepted it, but Pakistan rejected it again.

72. In July 1964, India proposed a gentleman's agreement to restore tranquillity along the cease-fire line. When Pakistan failed to respond, India repeated this offer—this is found in the letter of 21 August 1964 from the representative of India to the President of the Security Council [S/5911]. At this stage, Pakistan accepted the proposal, and a meeting was fixed for 2 November in Karachi. Two days before the Indian delegation was due to leave for Karachi, the Pakistan Government unilaterally postponed the meeting for an indefinite period, and the meeting has never taken place.

73. What happened in the Rann of Kutch? I should like to say that this is the third invasion by Pakistan of India. The first was 1947-1948 when Pakistan attacked Kashmir, which legally and constitutionally was part of India; the second was the aggression committed in the Rann of Kutch; and this is the third invasion. With regard to the Rann of Kutch, thanks to the intervention of the Prime Minister of the United Kingdom, we agreed to a truce and to certain cease-fire terms.1/ I would like to draw the attention of members to the preamble of that agreement: "in the confidence that this will also contribute to a reduction of the present tension along the entire Indo-Pakistan border ...". While this agreement was being negotiated and before the ink was dry, Pakistan was plotting and planning to invade India.

74. I would like to come now to our response to the mission of the Secretary-General. May I in the first place express my appreciation of the very strenuous and difficult task that he has undertaken. I remember that I came here on the day the Secretary-General was leaving. I saw him, wished him godspeed and told him that he would be most welcome in my country. I hope the Secretary-General will not misunderstand me, but there is a passage in his preliminary report with which I must quarrel; I do not think it is fair to my country, nor does it correctly represent what really happened in India and in Pakistan. I quote from the message of 15 September from the Secretary-General:

> "The replies from both Governments to my message of 12 September have shown clearly the desire of both for a cease-fire, but both pose conditions which make the acceptance of a cease-fire very difficult for the other side. For this reason, to my profound regret, it has so far been impossible to obtain a cease-fire as required by the Security Council resolutions of 4 and 6 September." [S/6683, para. 13.]

75. I wish to state that whereas President Ayub Khan posed conditions with regard to the cease-fire,

1/ Agreement between India and Pakistan concerning the Rann of Kutch dispute, signed at Karachi on 30 June 1965 (see Official Records of the Security Council, Twentieth Year, Supplement for July, August and September 1965, document S/6507).

71. Au début de 1965, le chef du Groupe d'observateurs militaires a renouvelé sa proposition. L'Inde l'a acceptée mais le Pakistan l'a de nouveau rejetée.

72. En juillet 1964, l'Inde a proposé un accord tacite pour rétablir l'ordre tout le long de la ligne du cessez-le-feu. Le Pakistan n'ayant pas répondu, l'Inde a réitéré son offre — ainsi que le confirme la lettre adressée par le représentant permanent de l'Inde le 21 août 1964 au Président du Conseil de sécurité [S/5911]. Le Pakistan a alors accepté la proposition et une rencontre a été fixée pour le 2 novembre à Karachi. Deux jours avant le départ de la délégation indienne pour Karachi, le Gouvernement pakistanais a de manière unilatérale ajourné la rencontre sine die et cette rencontre n'a jamais eu lieu.

73. Qu'est-il arrivé au Rann de Kutch? Je pourrais dire que l'invasion actuelle est la troisième invasion de l'Inde par le Pakistan. La première a eu lieu en 1947-1948, moment où le Pakistan a attaqué le Cachemire qui, légalement et constitutionnellement, faisait partie de l'Inde; la deuxième a eu lieu lorsque le Pakistan a commis l'agression du Rann de Kutch; et nous en sommes à la troisième invasion. En ce qui concerne le Rann de Kutch, grâce à l'intervention du Premier Ministre du Royaume-Uni, nous sommes tombés d'accord sur une trêve et sur certaines conditions de cessez-le-feu1/. Je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil sur le préambule de cet accord: "dans l'espoir que cette décision contribuera également à diminuer la tension actuelle tout au long de la frontière indo-pakistanaise ...". Pendant que l'on négociait cet accord et avant que l'encre ne soit sèche, le Pakistan prévoyait et organisait une invasion de l'Inde.

74. J'en viens maintenant à la manière dont nous avons accueilli la mission du Secrétaire général. Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude au Secrétaire général pour la tâche ardue et ingrate qu'il a entreprise. Je me souviens d'être venu ici le jour de son départ. Je l'ai vu, je lui ai souhaité un bon voyage et lui ai dit qu'il serait tout à fait le bienvenu dans mon pays. J'espère que le Secrétaire général ne se méprendra pas sur mes paroles, mais il y a un passage de son rapport préliminaire que je dois contester; je ne crois pas que ce passage soit juste envers mon pays, ni qu'il représente correctement ce qui s'est réellement passé en Inde et au Pakistan. Je cite ces quelques lignes du message du Secrétaire général, en date du 15 septembre:

> "Les réponses des deux gouvernements à mon message du 12 septembre ont nettement montré que tous deux désirent un cessez-le-feu, mais tous deux posent des conditions qui rendent très difficile à l'autre partie d'accepter un cessez-le-feu. C'est pourquoi, à mon profond regret, il a été jusqu'ici impossible d'obtenir le cessez-le-feu qu'avait demandé le Conseil de sécurité par ses résolutions des 4 et 6 septembre." [S/6683, par. 13.]

75. Je voudrais signaler que, tandis que le président Ayub Khan imposait des conditions au sujet du cessez-

1/ Accord conclu entre l'Inde et le Pakistan au sujet du différend concernant le Rann de Kutch, signé à Karachi le 30 juin 1965 (voir Documents officiels du Conseil de sécurité, vingtième année, Supplément de juillet, août et septembre 1965, document S/6507).

we posed no conditions whatever. We accepted the cease-fire unconditionally. I have the greatest respect for the Secretary-General and for his objectivity and impartiality, but I am really surprised at how he came to make a statement like this in the face of the letters which appear in his report. Let me read them out.

76. Let me first quote from the letter of the Prime Minister of India dated 14 September:

"In deference to the wishes of the Security Council and to the appeals which we have received from many friendly countries, we accept your proposal for an immediate cease-fire. We would, therefore, be prepared to order a cease-fire effective from 6.30 a.m., standard time, on Thursday, 16 September 1965, provided you confirm to my by 9 a.m. tomorrow that Pakistan is also agreeable to do so." [Ibid., para. 8.]

77. In his letter of 15 September, this is what he wrote:

"I reaffirm my willingness, as communicated, to order a simple cease-fire and cessation of hostilities as proposed by you, as soon as you are able to confirm to me that the Government of Pakistan has agreed to do so as well. The actual time when the cease-fire would become effective would depend upon the time when you are able to convey to me the agreement of the Government of Pakistan to a cease-fire." [Ibid., para. 11.]

78. Does this mean that we were imposing conditions? What is the meaning of a simple cease-fire? I do not want to weary the members of the Council on this point, because it would take up too much time. It is quite clear from the whole tenor of the letters of my country's Prime Minister that he was prepared to accept an unconditional cease-fire. This is what the Security Council wanted, and we complied with the request of the Security Council.

79. Now let us see the reply of President Ayub Khan. He stated:

"I am fully conscious of the gravity of the present situation and also of the dangers implicity in the catastrophe that threatens to engulf the subcontinent particularly because of the certainty that as time goes on the present conflict would be bound to assume graver and wider dimensions.

"However a cease-fire can be meaningful only if it is followed by such steps as would lead to a durable and honourable settlement in order to preclude the recurrence of a catastrophe such as now threatens the subcontinent. To bring about such a settlement, it would be necessary to evolve an effective machinery and procedure that would lead to a final settlement of the Kashmir dispute." [Ibid., para. 14.]

80. President Ayub Khan is posing a precondition that there must be machinery in the cease-fire agreement, or a cease-fire itself, which would lead to a final settlement of the Kashmir dispute.

le-feu, nous n'en avons posé aucune. Nous avons accepté un cessez-le-feu sans conditions. J'ai le plus profond respect pour le Secrétaire général et pour son objectivité et son impartialité, mais je suis vraiment surpris qu'il ait fait une déclaration semblable, compte tenu des lettres qui figurent dans son rapport. Je vais donner lecture de ces lettres.

76. Voici d'abord un passage de la lettre du Premier Ministre de l'Inde datée du 14 septembre:

"Pour répondre aux vœux du Conseil de sécurité et aux appels que nous ont lancés de nombreux pays amis, nous acceptons votre proposition de cessez-le-feu immédiat. Nous serions donc disposés à ordonner le cessez-le-feu à compter de 6 h 30, heure indienne, le jeudi 16 septembre 1965, si vous me donnez confirmation d'ici à 9 heures demain que le Pakistan est également disposé à faire de même." [Ibid., par. 8.]

77. Voici ce qu'il écrit dans sa lettre du 15 septembre:

"Je répète que je suis disposé, comme je vous l'ai déjà fait savoir, à ordonner, conformément à votre proposition, un simple cessez-le-feu et la cessation des hostilités dès que vous serez en mesure de me confirmer que le Gouvernement pakistanais a accepté d'agir de même. Le moment exact auquel le cessez-le-feu entrerait en vigueur dépendrait du moment où vous serez à même de me faire savoir que le Gouvernement pakistanais a accepté un cessez-le-feu." [Ibid., par. 11.]

78. Est-ce que cela signifie que nous imposions des conditions? Que veut dire un simple cessez-le-feu? Je ne veux pas imposer aux membres du Conseil de longues explications sur ce point car cela prendrait trop de temps. Il ressort clairement de la teneur des lettres du Premier Ministre de mon pays qu'il était prêt à accepter un cessez-le-feu sans conditions. C'est ce que désirait le Conseil de sécurité et nous avons accédé à sa demande.

79. Voyons maintenant la réponse du président Ayub Khan. Il a déclaré:

"Je suis pleinement conscient de la gravité de la situation présente comme aussi des dangers inhérents à la catastrophe qui menace d'engloutir la péninsule, en particulier parce qu'il est certain qu'avec le temps le présent conflit ne pourrait manquer de prendre de plus vastes et de plus graves proportions.

"Toutefois, un cessez-le-feu ne peut avoir de sens que s'il est suivi de mesures qui mènent à un règlement durable et honorable de nature à empêcher que ne se reproduise une catastrophe comme celle qui menace actuellement la péninsule. Pour obtenir un tel règlement, il serait nécessaire de mettre au point un mécanisme et une procédure efficaces qui conduisent à un règlement définitif du différend du Cachemire." [Ibid., par. 14.]

80. Le président Ayub Khan pose comme condition préalable que l'accord de cessez-le-feu, ou le cessez-le-feu lui-même, mette au point un mécanisme qui amène un règlement définitif du différend sur le Cachemire.

81. There is another point. The Secretary-General suggested—and he has made the point here also—that President Ayub Khan and the Prime Minister of India should meet and discuss their differences. It requires two to constitute a meeting. There cannot be a meeting with one person. What is the reply of President Ayub Khan? It is very revealing:

"While we are agreeable in principle to stop fighting I should like to point out that despite our most earnest efforts, the Ministerial level talks that followed the 1962 agreement proved barren and abortive in face of a firm refusal by India to arrive at an honourable settlement of the Kashmir dispute. On the other hand, India let loose a reign of terror repression in the State and proceeded to adopt measures to 'integrate' the State of Jammu and Kashmir in the Indian Union. In adopting these measures India showed once again that it has no regard for its own solemn agreements and treats them merely as scraps of paper whenever it suits India." [Ibid., para. 14.]

I am not dealing with that now. Therefore, there is a clear refusal on the part of President Ayub Khan to meet the Prime Minister of my country. He says that the last effort was "barren" and "abortive". Again, I am not going into that history. We had six rounds of talks, and the meeting was broken up by Pakistan. But this is the response of President Ayub to the Secretary-General's suggestion that the two leaders should meet and bring about a settlement.

82. The date of this reply of President Ayub Khan is very significant. Whereas the Prime Minister of India replied immediately, President Ayub Khan took some time—and that was deliberate. Members of the Security Council are aware of the news that was released in this country yesterday, 16 September, namely, that China has given us an ultimatum, which expires within three days, that if we do not carry out China's demands, serious consequences will follow. It was only when President Ayub Khan was assured of this that this reply was sent. This intractable and intransigent attitude is due to the fact that he is expected support from China. He wants India to fight on two fronts. While we are facing Pakistan in the direction of the Punjab, he wants China to stab us in the back. If ever a complicity was established between those two countries, it is this. The timing of the ultimatum and the timing of the reply of President Ayub Khan is not merely a coincidence. It has grave and serious implications. We are now threatened by an invasion from China.

83. It is sad that Pakistan should be taking this attitude with the help of the arms supplied to Pakistan by the United States not for the purpose of fighting India but for the purpose of meeting the Chinese menace. I have three statements here. The first is

81. Mais ce n'est pas tout. Le Secrétaire général a suggéré — et il l'a encore répété tout à l'heure — que le président Ayub Khan et le Premier Ministre de l'Inde se réunissent pour confronter leurs points de vue respectifs. Or, il faut être deux pour pouvoir se réunir. Il ne peut y avoir de réunion limitée à une seule personne. Quelle a donc été la réponse du président Ayub Khan à cette proposition? Elle est révélatrice:

"Si nous sommes en principe disposés à arrêter les combats, je tiens à faire observer que, malgré nos efforts les plus sincères, les entretiens à l'échelon ministériel qui ont fait suite à l'accord de 1962 se sont révélés vains et stériles, l'Inde ayant fermement refusé de parvenir à un règlement honorable du différend du Cachemire. L'Inde a en revanche déclenché un règne de terreur et de répression dans l'Etat et commencé à prendre des mesures pour "intégrer" l'Etat de Jammu et Cachemire dans l'Union indienne. En prenant ces mesures, l'Inde a montré une fois de plus qu'elle n'a aucun égard pour les accords qu'elle a elle-même solennellement conclus et qu'elle les considère comme de simples chiffons de papier chaque fois que cela lui convient." [Ibid., par. 14.]

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter, en ce moment, sur ce point, mais il est clair que le président Ayub Khan refuse de rencontrer le Premier Ministre de notre pays. Il dit que les derniers efforts se sont révélés "vains et stériles". Sans vouloir, je le répète, entrer dans les détails, je tiens à rappeler que nous avons eu six séries d'entretiens, et que c'est le Pakistan qui a rompu les discussions. Quoi qu'il en soit, telle est la réponse du président Ayub Khan à la suggestion du Secrétaire général touchant une réunion des dirigeants pour conclure un accord.

82. La date à laquelle le président Ayub Khan a fait cette réponse est particulièrement significative. Alors que le Premier Ministre de l'Inde a répondu sans délai, le président Ayub Khan a pris son temps, et il l'a fait délibérément. Les membres du Conseil de sécurité ont appris sans doute la nouvelle qui a été diffusée hier, 6 septembre, dans notre pays: la Chine nous a adressé un ultimatum qui expire dans trois jours, indiquant que ni nous ne voulons pas nous plier aux exigences de ce pays, notre refus aura de graves conséquences. C'est seulement lorsque le président Ayub Khan a été assuré sur ce point qu'il a envoyé sa réponse. Son attitude intraitable et intransigeante est due au fait qu'il espère être soutenu par la Chine. Il voudrait que l'Inde combatte sur deux fronts. Et tandis que nous faisons face au Pakistan du côté du Pendjab, il voudrait que la Chine nous poignarde dans le dos. Si jamais la preuve a été faite d'une complicité entre ces deux pays, c'est bien dans le cas présent. Ce n'est pas par pure coïncidence que la réponse du président Ayub Khan est parvenue au moment même où nous recevions cet ultimatum; cette concordance est lourde d'une inquiétante signification. Nous sommes maintenant menacés d'une invasion chinoise.

83. Il est triste que le Pakistan adopte cette attitude, fort des armes que les Etats-Unis lui ont fournies pour qu'il puisse faire face à la menace chinoise et non pour qu'il combatte l'Inde. J'ai sous les yeux trois déclarations. La première émane d'une person-

from no less a person than President Eisenhower; it is dated 24 February 1954:

"What we are proposing to do, and what Pakistan is agreeing to, is not directed in any way against India, and I am confirming publicly that if our aid to any country, including Pakistan, is misused and directed against another in aggression, I will undertake immediately, in accordance with my constitutional authority, appropriate action both within and without the United Nations to thwart such aggression."

84. This is what Mr. Bunker, who was then the Ambassador to India, said in November 1957:

"If Pakistan uses American arms against India for aggressive purposes, she will forfeit our assistance and we will be on the side of India."

85. Secretary of State John Foster Dulles, who was, as you know, not very friendly to us in those days, said in 1956:

"I think there can be every confidence on the part of India now that there will be no use of those armaments in any aggressive way against India. Certainly Pakistan knows that if that should happen there would be a quick end to its good relations with the United States. On the contrary, under the principles of the United Nations Charter, the United States would be supporting India if it became victim of any armed aggression."

86. I ask the United States: Is the United States going to permit Pakistan to commit a breach of faith with it, and also make it possible for a breach of faith to be committed by the United States with India? These are not ordinary people giving us assurances. These are assurances by the President of the United States, by the Ambassador of the United States and by the Secretary of State of the United States. Today we have this extraordinary situation that Pakistan is fighting us with Patton tanks, with arms which Pakistan received from the United States, and Pakistan is going to fight us in collaboration with a country which the United States considers to be its number one enemy. Therefore, American arms are going to be used to destroy a country which is friendly to the United States.

87. Therefore, my short submission is that whereas our response to the Secretary-General's mission and the resolutions of the Security Council calling for a cease-fire has been positive, constructive and unequivocal, the response of Pakistan has been obstructive and non-co-operative.

88. Let us look at the conditions that Pakistan has laid down for the cease-fire. There are four conditions. The first is, a cease-fire—of course, it wants a cease-fire. The second is withdrawal of all troops from Kashmir. This is an extraordinary condition. I am not going into the Kashmir question. If I may say so, the Security Council should confine itself to the simple question of the cessation of the conflict

nalité de premier plan, le président Eisenhower, et porte la date du 24 février 1954:

"Ce que nous nous proposons de faire, avec l'accord du Pakistan, n'est en aucune façon dirigé contre l'Inde. Je tiens à confirmer publiquement que si notre aide à un pays quelconque, y compris le Pakistan, se trouvait détournée de sa voie et mise à profit pour commettre un acte d'agression contre un autre pays, je prendrais immédiatement, en vertu des pouvoirs que me confère la Constitution, avec ou sans le concours des Nations Unies, les mesures nécessaires pour faire échouer cette agression."

84. Voici maintenant ce qu'a déclaré, en novembre 1957, M. Bunker, qui était alors ambassadeur en Inde:

"Si le Pakistan utilise des armes américaines contre l'Inde à des fins d'agression, il perdra tout droit à notre aide et nous nous rangerons aux côtés de l'Inde."

85. Et, de son côté, le secrétaire d'Etat John Foster Dulles, qui, nul ici ne l'ignore, ne nous était guère favorable à ce moment-là, a déclaré en 1956:

"Il me semble que l'Inde peut être sûre actuellement que ces armements ne serviront jamais à une agression dirigée contre elle. Le Pakistan sait très certainement que, au cas où cela se produirait, un terme serait rapidement mis à ses bonnes relations avec les Etats-Unis. Au contraire, en vertu des principes de la Charte des Nations Unies, les Etats-Unis appuieraient l'Inde si elle se trouvait victime d'une agression armée."

86. Je pose donc la question aux Etats-Unis: vont-ils permettre au Pakistan de leur manquer ainsi de parole et de les entraîner peut-être, par la même occasion, à renier les promesses qu'ils ont faites à l'Inde? Ces promesses ne nous ont pourtant pas été faites par n'importe qui, puisqu'elles émanent du Président des Etats-Unis, de l'ambassadeur des Etats-Unis et du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Nous nous trouvons aujourd'hui dans la situation extraordinaire de voir le Pakistan nous combattre avec des chars Patton, avec des armes reçues des Etats-Unis, et, qui plus est, de le voir se préparer à nous combattre en collaboration avec un pays que les Etats-Unis considèrent comme leur ennemi numéro un. Les armes américaines vont ainsi être utilisées pour détruire un pays qui est l'ami des Etats-Unis.

87. Pour me résumer, la situation est la suivante: alors que, de notre côté, nous avons répondu à la mission du Secrétaire général et aux résolutions du Conseil de sécurité réclamant un cessez-le-feu de façon positive, constructive et non équivoque, le Pakistan, lui, a répondu par l'obstruction et le refus de coopérer.

88. Voyons maintenant quelles sont les conditions posées par le Pakistan pour un cessez-le-feu. Elles sont au nombre de quatre. La première est la cessation des combats — bien sûr, le Pakistan veut que les combats cessent. La deuxième est le retrait de toutes les troupes du Cachemire. C'est là une condition bien extraordinaire. Je n'entrerai pas dans le détail de la question du Cachemire, mais, qu'on me

and not mix up the political issue with this issue at this juncture. We have time enough for that when the fighting has stopped. But I want to say this about the withdrawal of all troops from Kashmir. Under the resolution of 13 August 1948 of the United Nations Commission for India and Pakistan, 2/ we are entitled to have troops in Kashmir, and Pakistan had agreed to withdraw all its troops from that part of Pakistan which it occupies.

89. Paragraph 1 of part II, A, of the resolution reads as follows:

"As the presence of troops of Pakistan in the territory of the State of Jammu and Kashmir constitutes a material change in the situation since it was represented by the Government of Pakistan before the Security Council, the Government of Pakistan agrees to withdraw its troops from the State."

90. That was in 1948. We are in 1965 and the troops still remain. Not only do they remain, but they are used to invade us, to attack us, to commit inhuman cruelties upon the citizens of Kashmir.

91. Part II, B, of the resolution relates to India and in paragraph 2 it is stated that:

"Pending the acceptance of the conditions for a final settlement of the situation in the State of Jammu and Kashmir, the Indian Government will maintain within the lines existing at the moment of the cease-fire the minimum strength of its forces which in agreement with the Commission are considered necessary to assist local authorities in the observance of law and order."

Therefore, we are responsible for law, order, security and defence of Kashmir.

92. Kashmir is an integral part of India. It is a member of the Indian Federation, and it is as much our duty, our responsibility and our privilege to defend Kashmir and look after its law and order as it would be if it was Calcutta, or Bombay, or Delhi, or any other part of India.

93. And what is this demand? When analysed, it means this. All troops should be withdrawn. That means that we have got the legal right, the constitutional right to have troops in Kashmir for its defence and security, but we must withdraw them before the great country of Pakistan will condescend to talk with us or to accept a cease-fire.

94. The third condition is induction of an Afro-Asian force. We are entirely opposed to this proposal. We do not want any foreign troops in our country, on our

2/ See Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, document S/1100, para. 75.

permette de le dire, le Conseil de sécurité devrait se borner à discuter la simple question de la cessation du conflit et éviter, à ce stade, de mêler des questions politiques au problème. Nous aurons amplement le temps pour cela lorsque les combats auront pris fin. Je voudrais pourtant faire une remarque au sujet du retrait de toutes les troupes du Cachemire. En vertu de la résolution adoptée le 13 août 1948 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan 2/, nous avons le droit d'avoir des troupes au Cachemire, et le Pakistan a accepté de retirer toutes ses troupes de la partie du Cachemire qu'il occupe.

89. Dans la deuxième partie, le paragraphe 1 de la section A se lit comme suit:

"Attendu que la présence de troupes du Pakistan dans le territoire de l'Etat de Jammu et Cachemire modifie de façon considérable la situation telle qu'elle avait été exposée au Conseil de sécurité par le Gouvernement du Pakistan, ce dernier accepte de retirer ses troupes de cet Etat."

90. Cela se passait en 1948. Nous sommes en 1965 et les troupes sont toujours là. Non seulement elles sont toujours là, mais elles sont utilisées maintenant pour nous envahir, nous attaquer, et se livrer à des atrocités sur les citoyens du Cachemire.

91. La section B de la deuxième partie a trait à l'Inde et il est dit au paragraphe 2:

"En attendant que les conditions du règlement final de la situation dans l'Etat de Jammu et Cachemire aient été acceptées, le Gouvernement de l'Inde maintiendra, en deçà des lignes existant au moment de la suspension d'armes, les forces de son armée que, d'accord avec la Commission, il considérera nécessaires pour aider les autorités locales à faire respecter l'ordre public."

Ainsi donc, nous sommes responsables du maintien de l'ordre public au Cachemire, et c'est à nous qu'il incombe d'assurer la sûreté et la défense de cet Etat.

92. Le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde. Il est membre de la Fédération indienne, et nous avons à la fois le devoir, l'obligation et le privilège de défendre le Cachemire et de veiller au maintien de l'ordre public dans cet Etat tout comme s'il s'agissait de Calcutta, de Bombay, de Delhi ou de n'importe quelle autre région de l'Inde.

93. Mais qu'exige-t-on de nous? A y regarder de près, voici ce qu'on nous demande. Toutes les troupes devraient être retirées. Cela revient à dire que nous avons, sur le plan juridique et constitutionnel, le droit d'entretenir des troupes au Cachemire pour assurer sa défense et sa sûreté, mais que nous devons retirer ces troupes avant que le grand pays du Pakistan condescende à entrer en pourparlers avec nous ou à accepter un cessez-le-feu.

94. La troisième condition est l'implantation d'une force afro-asiatique. Or, nous nous opposons absolument à cette proposition; nous ne voulons aucune

2/ Voir Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, Supplément de novembre 1948, document S/1100, par. 75.

soil. We can look after the interests of our people ourselves. We know how to defend ourselves, and we will never agree to any foreign troops being inducted into our country.

95. Finally—and this is the most extraordinary condition of all—a plebiscite within three months. I have said that these conditions are impossible and preposterous. But let me deal with this last one: a plebiscite within three months. Again, I am not going into the political history of Kashmir. I said on the last occasion—and I stand by that—that under no circumstances will India hold a plebiscite. Kashmir is an integral part of India and we do not hold plebscites in every part of the country. You, Mr. President, would not agree to hold a plebiscite in New Mexico, or Texas, or Alaska; and this would apply to many other countries that I could mention. But, apart from that, it is for the Security Council ultimately to decide whether a plebiscite should be held or not. But Pakistan decides, and it wants a plebiscite at the point of the gun, at the point of the bayonet. The argument is this: we have invaded Kashmir; now hold a plebscite within three months.

96. I could understand Pakistan's coming to this Council—after all, Kashmir is still on the agenda of the Council—and pleading its case. But no, Pakistan does not believe in going to international forums. I think that Mr. Bhutto said that he had lost his patience and that he was prepared to fight for a thousand years in order to get Kashmir. But this shows how impossible a condition has been laid down by President Ayub Khan before we can have a cease-fire.

97. Now may I add that this is not merely a conflict between India and Pakistan; it has a much wider significance. The first significance is that the threat and menace of China looms large behind this war. It is much more than merely looming now; it has almost come to a concrete shape after yesterday's ultimatum. And I charge Pakistan with having launched upon this fight with India in the hope and expectation that China will be behind it and support it.

98. Then, this is a war between two ideologies. Let us face it. On the one hand, there is the religious State; and on the other, the secular State. This is the conflict; it is not Kashmir. Kashmir is merely the symptom; it is not the disease. The disease is that Pakistan believes in a religious State; it believes in religion as the nexus between citizens. We believe in a secular State, in a multiracial society. And it is also a fight between a free society and democratic institutions, on the one hand, and dictatorship and regimentation on the other. These are the issues involved in this war. And I think, if I may say so, that it is in the interests of Asia and the world that our free society, our multi-communal federation should survive.

troupe étrangère dans notre pays, sur notre sol. Nous sommes capables de veiller nous-mêmes aux intérêts de notre peuple. Nous savons comment nous défendre et nous n'accepterons jamais que des troupes étrangères soient installées dans notre pays.

95. Enfin — et cette condition est la plus effarante de toutes —, il faudrait qu'un plébiscite soit organisé dans les trois mois. J'ai déjà dit que ces conditions sont impossibles et déraisonnables, mais qu'on me permette de commenter cette dernière condition, l'organisation d'un plébiscite dans les trois mois. Je le répète, je n'entends pas rappeler l'histoire politique du Cachemire. J'ai dit la dernière fois — et je n'ai pas changé d'avis depuis — qu'en aucun cas l'Inde n'admettra un plébiscite. Le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde, et nous n'organisons pas de plébiscite dans les différentes régions de notre pays. Vous-même, Monsieur le Président, n'accepteriez certainement pas qu'un plébiscite soit organisé au Nouveau-Mexique, au Texas ou en Alaska; et la même remarque est valable pour bien d'autres pays que je pourrais nommer. Mais, indépendamment de cela, c'est au Conseil de sécurité qu'il appartient, en dernière analyse, de décider s'il faut ou non avoir recours à un plébiscite. Pourtant, le Pakistan l'a décidé; il exige un plébiscite sous la menace des fusils, à la pointe des baïonnettes. Son raisonnement est le suivant: nous avons envahi le Cachemire; organisez maintenant un plébiscite dans les trois mois.

96. Je comprendrais que le Pakistan vienne plaider sa cause devant le Conseil; après tout, la question du Cachemire est toujours inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Mais non, le Pakistan n'a pas foi dans les instances internationales. M. Bhutto a déclaré, je crois, qu'il avait perdu patience et qu'il était prêt à combattre pendant mille ans pour avoir le Cachemire. On voit donc toute l'impossibilité de la condition posée par le président Ayub Khan avant tout cessez-le-feu.

97. Je voudrais ajouter qu'il ne s'agit pas seulement ici d'un conflit entre l'Inde et le Pakistan; le problème a de bien plus vastes ramifications. Tout d'abord la menace chinoise se profile derrière cette guerre. Et, depuis l'ultimatum d'hier, cette menace fait bien plus que se profiler, elle a maintenant virtuellement pris une forme concrète. J'accuse le Pakistan d'avoir lancé cette attaque contre l'Inde dans l'espoir de voir la Chine se ranger à ses côtés et le soutenir.

98. D'autre part, cette guerre est aussi celle de deux idéologies. Admettons-le: d'un côté se trouve un Etat religieux et de l'autre un Etat séculier. Voilà le vrai conflit, et non la possession du Cachemire. Le Cachemire n'est que le symptôme, non la maladie. La maladie, c'est que le Pakistan croit en un Etat théocratique; il croit que la religion assure la cohésion entre les citoyens. Nous croyons, nous, en un Etat séculier, en une société multiraciale. Le combat actuel est aussi celui d'une société libre et dotée d'institutions démocratiques, d'une part, avec la dictature et l'enrégimentement, de l'autre. Tels sont les intérêts en jeu dans cette guerre. Et je crois pouvoir dire qu'il importe pour l'Asie, comme pour le monde entier, que notre société libre, notre fédération "multicommunale" survive.

99. The attack on Kashmir is an attack for the purpose of breaking up our federation, of breaking up our way of life, of preventing us from carrying on our great experiment of men of different religions and different languages living peacefully together. Mr. President, the same experiment is being tried in your country, the United States, and other countries are trying it. But Pakistan does not want it; it does not believe in it and wants to break it up.

100. What we are defending today is not merely the territorial integrity of our country—which is important enough. What we are defending today is the existence of a free, democratic nation. We want to function as a free, democratic nation. It is the threat to our institutions that we are resisting.

101. Finally, I charge Pakistan with aggression. Aggression began in 1947 against Kashmir and continues today. It is a continuing aggression. The Secretary-General's reports show that Pakistan does not wish to renounce aggression as an instrument of its policy, and Pakistan has been allowed to enjoy the fruits of aggression and even permitted to make common cause with China.

102. And I charge Pakistan with refusing to comply with the resolution of the United Nations Commission for India and Pakistan.

103. I ask that in the resolution which the Council ultimately will be pleased to adopt it will note that whereas we have unconditionally accepted a cease-fire, Pakistan has refused to do so. The action which I suggest that the Security Council should take is that it must brand Pakistan as an aggressor, and it must insist on Pakistan's compliance with the resolution.

104. May I deal now with the report of the Secretary-General which he has read out and which I have had a short time to read. The Secretary-General suggested that the Security Council "could order the two Governments concerned, pursuant to Article 40 of the Charter of the United Nations, to desist from further hostile military action and to this end to issue cease-fire orders to their military forces" [see para. 20 above].

105. Why two Governments? Why again bracket India and Pakistan together? We have not said no. Why do you say you should call upon India and Pakistan to desist from taking hostile action? I have read out the letter of the Prime Minister of India. Why this constant attempt at bracketing India and Pakistan together, coupling them together, putting them on the same footing?

106. The Secretary-General went on to say: "... the Council might also declare that failure by the Governments concerned to comply with this order would demonstrate the existence of a breach of the peace within the meaning of Article 39 of the Charter."

107. I say that the Council must call upon Pakistan to desist from carrying out hostilities, and I ask it, under Article 39 of the Charter, to which the Secre-

99. L'attaque dirigée contre le Cachemire vise à disloquer notre fédération, à désorganiser notre mode de vie, à nous empêcher de poursuivre cette grande expérience que nous avons entreprise d'amener des hommes de religion différente et de langue différente à vivre côte à côte en paix. Monsieur le Président, c'est la même expérience que tente votre pays, les Etats-Unis, et que tentent également bien d'autres pays. Mais le Pakistan n'en veut pas; il n'y croit pas et il veut la faire échouer.

100. Ce que nous défendons aujourd'hui, ce n'est pas simplement l'intégrité territoriale de notre pays — encore qu'elle soit suffisamment importante. Nous défendons aujourd'hui l'existence d'une nation libre et démocratique. Nous voulons que nos institutions soient celles d'une nation libre et démocratique, et c'est à la menace dont elles sont l'objet que nous résistons.

101. J'accuse enfin le Pakistan d'agression. Cette agression a commencé en 1947 contre le Cachemire et elle se poursuit encore aujourd'hui. C'est une agression continue. Il ressort des rapports du Secrétaire général que le Pakistan ne veut pas renoncer à l'agression en tant qu'instrument de sa politique, et l'on a permis au Pakistan non seulement de profiter des fruits de son agression, mais même de faire cause commune avec la Chine.

102. J'accuse aussi le Pakistan de refuser de se conformer à la résolution de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan.

103. Je demande au Conseil de sécurité de noter, dans la résolution qu'il adoptera à l'issue du présent débat, que, tandis que l'Inde a accepté sans condition un cessez-le-feu, le Pakistan s'y est refusé. Je pense que le Conseil devrait déclarer le Pakistan coupable d'agression et insister pour que ce pays s'incline devant sa résolution.

104. Je voudrais maintenant en venir au rapport dont le Secrétaire général nous a donné lecture et que j'ai eu à peine le temps de parcourir. Le Secrétaire général suggère que le Conseil de sécurité "pourrait, en vertu de l'Article 40 de la Charte des Nations Unies, enjoindre aux deux gouvernements intéressés de s'abstenir de nouveaux actes militaires hostiles et de donner à cette fin des ordres de cessez-le-feu à leurs forces militaires" [voir ci-dessus, par. 20].

105. Pourquoi "aux deux gouvernements"? Pourquoi traiter de la même façon l'Inde et le Pakistan? Nous n'avons pas dit non. Pourquoi déclarer alors que le Conseil devrait enjoindre à l'Inde et au Pakistan de s'abstenir d'actes hostiles? J'ai donné lecture de la lettre du Premier Ministre de l'Inde. Pourquoi vouloir constamment traiter de la même façon l'Inde et le Pakistan, les rapprocher et les placer sur le même plan?

106. Le Secrétaire général poursuit: "Le Conseil pourrait également déclarer que la non-observation par les gouvernements intéressés de cette injonction prouverait l'existence d'une rupture de la paix au sens de l'Article 39 de la Charte."

107. Je dis que le Conseil de sécurité doit sommer le Pakistan de renoncer à poursuivre les hostilités et, en vertu de l'Article 39 de la Charte invoqué par

tary-General referred, not to declare that there is a breach of the peace, but to determine—and the Security Council has the authority to "determine the existence of any threat to the peace, breach of the peace, or act of aggression"—the existence of an act of aggression on the part of Pakistan.

108. With regard to the second suggestion reading as follows: "... the Security Council may wish to consider what assistance it might provide in ensuring the observance of the case-fire" [see para. 21 above], after the cease-fire has taken place, and if we wish for any assistance from the Security Council, we will certainly ask for it.

109. The third suggestion reads as follows: "... the Security Council resolution 210 (1965) of 6 September also calls for a prompt withdrawal of all armed personnel to the positions held by them before 5 August 1965, and the Council may wish to study means of assisting in the carrying out of this requirement" [see para. 22 above].

110. This deals with the modality of the cease-fire. I do not want to deal with this in detail, but may I say this. All the invaders who have entered Kashmir must leave. They must be withdrawn. They must be called back. Just as they were sent by Pakistan, they must be called back by Pakistan. Secondly, it must be made impossible for such infiltration to take place again. Thirdly, Pakistan must own up to its responsibility for these infiltrations.

111. The fourth suggestion is: "... the Council could request the two Heads of Government to meet together at the earliest possible time" [see para. 23 above]. I have already dealt with that. As I have said, it requires two to constitute a meeting. We are always prepared to talk with anyone. Debate and discussion are the life-blood of democracy. We have never said no to talks with anybody, but talks must have a purpose. There must be a basis for a talk. While this conflict is going on it is impossible to suggest that the two leaders can meet. Once there is a basis for talks, I hope the Head of the Pakistan State will agree to meet with the Prime Minister of India, and I am sure that the response of our Prime Minister will not be uncooperative.

112. Finally, the Secretary-General declared: "... I may again assure the Council of my availability and of my desire to continue to be of assistance in this matter in any way which may commend itself to the Council and to the two Governments" [see para. 24 above].

113. The Secretary-General is always welcome in our country. As I have said before, we have great respect and great regard for him personally and as the executive of this great Organization. Today he is the greatest international servant in the world. I know his desire for bringing about peace, and whenever he wants to come to our country he will be welcome. Whatever assistance we can give him for restoring peace will always be available.

le Secrétaire général, je demande au Conseil non pas de déclarer qu'il y a rupture de la paix, mais de constater, puisqu'il est habilité à constater "l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression", l'existence d'un acte d'agression de la part du Pakistan.

108. La deuxième suggestion est la suivante: "... le Conseil de sécurité voudra peut-être étudier quelle assistance il pourrait fournir pour assurer le respect du cessez-le-feu" [voir ci-dessus, par. 21]. A cela, je réponds que si, après le cessez-le-feu, nous désirons recevoir une assistance quelconque du Conseil de sécurité nous ne manquerons pas de la lui demander.

109. La troisième suggestion est la suivante: "... dans sa résolution 210 (1965) du 6 septembre, le Conseil de sécurité demande également que toutes les forces armées soient promptement retirées sur les positions qu'elles occupaient avant le 5 août 1965, et le Conseil voudra peut-être étudier les moyens d'aider à l'exécution de cette disposition" [voir ci-dessus, par. 22].

110. Il s'agit là des modalités du cessez-le-feu. Je n'ai pas l'intention d'étudier la question de plus près, mais je voudrais simplement dire ceci: tous les envahisseurs qui ont pénétré au Cachemire doivent s'en aller. Ils doivent recevoir l'ordre de se retirer. Ils doivent être rappelés, et, puisqu'ils ont été envoyés par le Pakistan, c'est le Pakistan qui doit les rappeler. En second lieu, il faut faire en sorte que ces infiltrations ne puissent plus se renouveler. Enfin, le Pakistan doit reconnaître sa responsabilité dans ces infiltrations.

111. La quatrième suggestion du Secrétaire général est la suivante: "... le Conseil pourrait inviter les deux chefs de gouvernement à se rencontrer le plus tôt possible" [voir ci-dessus, par. 23]. J'ai déjà abordé cette question et, je le répète, il faut être deux pour pouvoir se réunir. Nous sommes toujours prêts à discuter avec qui que ce soit. Les débats et les discussions sont la sève de la démocratie. Nous n'avons jamais refusé d'engager des pourparlers avec qui que ce soit, mais il n'y a pas de pourparlers sans but. Il faut une base à toute discussion. Tant que durera le présent conflit, il est impossible d'envisager une rencontre des deux chefs. Lorsqu'il existera une base de discussion, j'espère que le Chef de l'Etat du Pakistan acceptera de rencontrer le Premier Ministre de l'Inde, et je suis sûr que l'on ne pourra reprocher à ce dernier son manque de coopération.

112. En dernier lieu, le Secrétaire général écrit: "Enfin ... je puis assurer le Conseil une fois de plus que je me tiens à son entière disposition et que je souhaite continuer à lui apporter mon concours en cette affaire de toute manière qui rencontre l'agrément du Conseil et des deux gouvernements" [voir ci-dessus, par. 24].

113. Le Secrétaire général est toujours le bienvenu dans notre pays. Je le répète, nous avons le plus grand respect et la plus grande considération pour sa personne et aussi pour sa qualité de dirigeant de cette auguste organisation. Le Secrétaire général est aujourd'hui le fonctionnaire international le plus éminent du monde. Je sais combien il souhaite faire régner la paix, et, chaque fois qu'il voudra se rendre dans notre pays, il sera le bienvenu. Nous serons

114. I am very grateful for the patient hearing I have been given. I am afraid I have been longer than I expected, but the cause for which we are fighting is so important that I had to present India's case in full detail.

115. I agree with the Secretary-General that a great responsibility is placed upon the Security Council. I think this is a test of the Security Council. Is it going to meet the challenge? If international society is to function, the Security Council must answer the challenge. I therefore say: come to a decision, come to a conclusion, arrive at a judgement, and do not hesitate to deliver the judgement.

116. The PRESIDENT: I acknowledge with appreciation the comments of the Minister of Education of India. I am advised that the representative of Pakistan, who is the Minister of Law and a very distinguished one, Mr. Zafar, will have something to say. However, he has just arrived in the country and he has had a long and arduous trip. He has just seen the various documents which have been circulated and he has asked for an opportunity, which will be accorded to him, to make his statement at the next meeting of the Security Council. I shall give him the floor at that time.

117. Mr. RIFA'I (Jordan): After having listened to the highly important statement of the Secretary-General at today's meeting and to the weighty ideas which he introduced, I would prefer, with your consent, to make my statement at the next meeting of the Council, which you may wish, Mr. President, to convene soon. However, since I am taking the floor—and with my apologies to the members of the Council for this short prolongation of this meeting—I feel in duty bound to clarify one point which was brought up by the representative of India in the statement he has just made. I do so because the point raised is related to the meaning of Security Council resolution 210 (1965) and because I notice that the representative of India has attached special significance to it.

118. I understood him to have interpreted the date of 5 August 1965 contained in Council resolution 210 (1965), as signifying the beginning of what he called aggression by Pakistan against India. Inasmuch as such an interpretation reflects on the intentions of the authors of the said resolution, my delegation cannot subscribe to it. Having had the privilege of taking part in the consultations and discussions which brought about the text of that resolution, I feel that I am in a position to say that the meaning suggested by the representative of India does not represent the understanding of my delegation as one of the authors of the said resolution. The date of 5 August was intended merely to be an indication regarding the lines behind which the armed forces of both India and Pakistan were asked to withdraw. It was not meant to pass judgement on the claim of infiltration or to establish a fact in this regard.

toujours disposés à faire tout notre possible pour l'aider à rétablir la paix.

114. Je vous suis vivement reconnaissant de m'avoir écouté si patiemment. Je crains d'avoir parlé plus longuement que je ne le pensais, mais la cause pour laquelle nous luttons est si importante qu'il m'a bien fallu présenter le point de vue de l'Inde, dans tous ses détails.

115. Je pense, avec le Secrétaire général, qu'une grande responsabilité incombe au Conseil de sécurité. Je crois que le Conseil de sécurité se trouve en l'occurrence mis à l'épreuve. Va-t-il relever le défi? Si l'on veut que fonctionne la société internationale, il faut que le Conseil de sécurité relève le défi. Je vous dis donc: prenez une décision, parvenez à une conclusion, portez un jugement et n'hésitez pas à le faire connaître.

116. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le Ministre de l'éducation de l'Inde de son intéressante intervention. Je viens d'apprendre que le représentant du Pakistan, l'éminent Ministre de la justice qu'est M. Zafar, a également quelque chose à dire sur la question. Mais M. Zaraf vient seulement d'arriver à New York après un voyage long et fatigant. On lui a soumis les divers documents qui ont été distribués et il a demandé que lui soit ménagée l'occasion de faire une déclaration à la prochaine séance du Conseil de sécurité. Il sera donné suite à sa demande et je compte l'inviter à prendre alors la parole.

117. M. RIFA'I (Jordanie) [traduit de l'anglais]: Après avoir écouté la très importante déclaration que le Secrétaire général nous a faite à la présente séance et après avoir pris connaissance de ses intéressantes suggestions, je préférerais, si vous voulez bien m'y autoriser, Monsieur le Président, intervenir à la prochaine séance du Conseil, que vous voudrez sans doute convoquer bientôt. Cependant, puisque j'ai la parole, et tout en priant les membres du Conseil de m'excuser de prolonger quelque peu la présente séance, j'estime de mon devoir d'apporter quelques précisions au sujet d'un point soulevé par le représentant de l'Inde dans la déclaration qu'il vient de faire. Je le fais parce qu'il s'agit d'un point lié au sens de la résolution 210 (1965) du Conseil de sécurité et aussi parce que je constate que le représentant de l'Inde y attache une signification particulière.

118. Il me semble que le représentant de l'Inde a vu, dans la date du 5 août 1965 mentionnée dans la résolution 210 (1965), le commencement de ce qu'il a appelé l'agression du Pakistan contre l'Inde. Dans la mesure où cette interprétation traduit les intentions des auteurs de la résolution, ma délégation ne peut y souscrire. J'ai eu le privilège de participer aux consultations et aux discussions qui ont abouti au texte de la résolution dont il s'agit, et je crois pouvoir dire que la signification attribuée à ce texte par le représentant de l'Inde n'est pas conforme à la pensée de ma délégation, qui était au nombre des auteurs de cette résolution. La date du 5 août n'a été mentionnée que pour donner une indication au sujet des positions derrière lesquelles il était demandé aux forces armées de l'Inde et du Pakistan de se retirer. Il n'était nullement question de porter un jugement sur les accusations d'infiltration, ni de constater l'existence d'un fait à cet égard.

119. At the last two meetings, the members of the Council never discussed at any length the question of infiltration. Furthermore, time did not allow us to discuss more serious developments, such as the armed operations against the international boundaries of Pakistan.

120. As the Secretary-General stated in his report the events since 5 August consisted "of a large number of violations of the cease-fire line by crossings of the line, by firing across it with artillery pieces, and by the occupation of positions on the wrong side of the line" [S/6651, para. 5].

121. Prior to those events there were also similar violations and more serious events. In the same report, the Secretary-General stated:

> "Among the most serious of the violations was one that occurred in May of this year when Indian troops in battalion strength attacked and captured Pakistan positions in the Kargil area of Kashmir and remained in occupation of them. In the interest of preserving the cease-fire line, I appealed to the Government of India to withdraw its troops from the Pakistan side of the line." [Ibid., para. 4.]

122. That chain of events could also be traced back to the beginning of 1965. Regarding violations committed up to mid-June, the Secretary-General said that some "took the form of 'heavy and prolonged firing' from weapons up to the calibre of field artillery" [ibid.].

123. I should add that the date 5 August was introduced after a thorough and considerable discussion, as a substitute for an earlier text of the draft resolution which called on India and Pakistan to withdraw their armed personnel behind the cease-fire line and the international boundary. It was for the sake of accommodating the position of all members around this table—without going into details—that the mentioning of this date was thought to serve the purpose of defining the lines in question.

124. I wish further to add that the draft resolution [S/6662] was introduced to the Council without any explanations. I recall with special appreciation the words of my friend and colleague Mr. Ramani, representative of Malaysia, when he introduced the draft resolution. He said:

> "If this draft resolution proceeds on any findings at all, it proceeds on two undeniable facts: first, the Security Council is still waiting for some hopeful or helpful response to its appeal for a cease-fire and, secondly, the conflict is obviously expanding and spreading. This draft resolution, therefore, merely decides that the Security Council, being naturally concerned with the serious developments, is anxious to do something and to do it at once to give effect to its own resolution, so that this bloody conflict is halted and does not spread." [1238th meeting, para. 65.]

119. Au cours des deux dernières séances, les membres du Conseil n'ont jamais examiné de façon approfondie la question des infiltrations. Le temps leur a d'ailleurs manqué pour discuter d'événements plus graves, tels que les opérations armées contre les frontières internationales du Pakistan.

120. Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport, depuis le 5 août 1965 "la ligne du cessez-le-feu a été violée fréquemment, soit qu'elle ait été franchie, soit que des pièces d'artillerie aient tiré par-dessus, soit que des positions aient été occupées du côté opposé de la ligne" [S/6651, par. 5].

121. Avant ces événements, des violations analogues et des faits bien plus graves s'étaient également produits. Dans le même rapport, le Secrétaire général disait:

> "Une des plus graves de ces violations est celle qui s'est produite au mois de mai dernier, lorsque les troupes indiennes de l'effectif d'un bataillon ont attaqué et capturé des positions pakistanaises dans le secteur de Kargil, au Cachemire, et y sont demeurées après les avoir occupées. Dans l'intérêt du maintien de la ligne du cessez-le-feu, j'ai adressé un appel au Gouvernement indien pour qu'il retire ses troupes qui se trouvaient du côté pakistanais de la ligne du cessez-le-feu." [Ibid., par. 4.]

122. Cette série d'événements remonte au début de 1965. Au sujet des violations qui se sont produites jusqu'à la mi-juin, le Secrétaire général écrit que certaines "consistaient en "un feu nourri et prolongé" provenant d'armes dont le calibre allait jusqu'à celui de l'artillerie de campagne" [ibid.].

123. Je devrais ajouter que la date du 5 août a été insérée après une discussion longue et approfondie et que ce texte a remplacé un libellé précédent du projet de résolution demandant à l'Inde et au Pakistan de retirer leurs forces armées de part et d'autre de la ligne du cessez-le-feu et de la frontière internationale. C'était pour concilier les divers points de vue des membres du Conseil assis autour de cette table que, sans entrer dans le détail, l'on a pensé mentionner cette date en vue de définir les lignes dont il s'agissait.

124. Je tiens à ajouter que le projet de résolution [S/6662] avait été présenté au Conseil sans aucune explication. Je me souviens en particulier de l'intéressante intervention de mon collègue et ami M. Ramani, représentant de la Malaisie, lorsqu'il a présenté le texte du projet. Voici ce qu'il a dit:

> "Si ce projet de résolution s'appuie sur des conclusions quelconques, il s'agit de deux faits indéniables: tout d'abord, le Conseil de sécurité attend toujours une réponse positive ou encourageante à son appel pour un cessez-le-feu et, ensuite, le conflit s'étend et s'intensifie manifestement. Ce projet de résolution indique donc simplement que le Conseil de sécurité, naturellement préoccupé par cette situation grave, souhaite vivement faire quelque chose, et le faire tout de suite, pour donner effet à sa propre résolution, de façon que le conflit sanglant soit arrêté et ne s'étende pas." [1238ème séance, par. 65.]

125. I am making this clarification in fairness to the meaning of resolution 210 (1965).

126. The PRESIDENT: I have no other speakers inscribed for today. I should like to make a brief statement in my capacity as representative of the UNITED STATES OF AMERICA.

127. The United States enjoys, and hopes to continue to enjoy, friendly relations with both India and Pakistan. I should like to emphasize that we have suspended arms shipments to both countries, since we want, in support of the Security Council's resolution calling for a cease-fire, to help bring about an end to this conflict and not to escalate it. It is the sense of the Security Council's resolution that there be a prompt end and not an intensification of hostilities. We deplore the use in this conflict, in contravention of solemn agreements, of arms supplied by us.

128. The United States, along with all members of this Council, profoundly believes that the differences between India and Pakistan can be resolved—must be resolved—under conditions of peace. This is the stated objective of the Security Council, and as the Secretary-General has made clear in his report, it is his earnest hope and desire. We have supported the Security Council and the Secretary-General in this objective. We shall continue this support in pursuit of peace on the subcontinent.

129. This completes our business today, and in my capacity as PRESIDENT, I would merely wish to say that members of the Council, and indeed the entire world, will have taken note of the momentous statement made by the Secretary-General this morning. It is now incumbent upon this Council again to take up its responsibilities as the agency of the international community with primary responsibility for the maintenance of international peace and security.

130. The Secretary-General has warned us that a real danger to world peace is imminent as a result of the conflict on the subcontinent. New and serious developments which have broadened the threat to the peace can only increase tension and complicate the peace-making efforts of the United Nations, the Security Council and the Secretary-General. We must therefore proceed with a sense of urgency and responsibility. My consultations with the members of the Security Council have indicated that we may best do this by proceeding, for the rest of today, through private consultations regarding the actions we must now take.

131. I therefore propose, unless there is objection, that we set our next meeting for 10.30 tomorrow morning, with a view to proceeding to the adoption of our next action as promptly as possible. Should, however, consultations in the meantime with members of the Security Council make an earlier decision possible, or should conditions in the subcontinent so require, the Council will be called into urgent and emergency session. I hope the members will remain

125. J'ai tenu à apporter ces précisions dans l'intérêt d'une saine interprétation de la résolution 210 (1965).

126. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Aucun autre orateur n'est inscrit sur ma liste pour aujourd'hui. Je voudrais à mon tour faire une brève déclaration en qualité de représentant des ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

127. Les Etats-Unis entretiennent et espèrent continuer à entretenir des relations amicales à la fois avec l'Inde et avec le Pakistan. Je tiens à souligner que nous avons interrompu les expéditions d'armes aux deux pays, car nous tenons, dans l'esprit de la résolution du Conseil de sécurité demandant un cessez-le-feu, à contribuer à mettre fin à ce conflit et à éviter de l'aggraver. La résolution du Conseil de sécurité tend à assurer une prompte cessation des hostilités et à faire en sorte que le conflit ne s'étende pas. Pour notre part, nous déplorons l'utilisation dans ce conflit, contrairement aux accords solennellement conclus, d'armes fournies par nous.

128. Les Etats-Unis, comme tous les membres du Conseil, sont profondément convaincus que les différends entre l'Inde et le Pakistan peuvent et doivent être résolus dans une atmosphère de paix. Tel est l'objectif déclaré du Conseil de sécurité et, comme l'a précisé le Secrétaire général dans son rapport, tel est son vœu et son désir le plus sincère. Nous avons appuyé sur ce point le Conseil de sécurité et le Secrétaire général; nous continuerons à leur accorder notre appui et à les aider à rétablir la paix dans la péninsule.

129. Nous avons achevé nos travaux pour aujourd'hui et, en ma qualité de PRESIDENT, je voudrais simplement ajouter que les membres du Conseil, et en vérité le monde entier, auront noté l'importante déclaration faite ce matin par le Secrétaire général. Il incombe maintenant au Conseil d'assumer une fois de plus ses responsabilités d'organe de la communauté internationale principalement chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

130. Le Secrétaire général nous a avertis que, par suite du conflit qui se déroule dans la péninsule, un danger réel et imminent menace la paix du monde. Les nouveaux événements graves qui sont survenus ont intensifié la menace contre la paix et ils ne peuvent qu'accentuer la tension et compliquer les efforts que font en faveur de la paix les Nations Unies, le Conseil de sécurité et le Secrétaire général. Nous devons donc agir en ayant pleinement conscience de la responsabilité qui nous incombe et du caractère urgent de la situation. Il ressort des entretiens que j'ai eus avec les membres du Conseil de sécurité qu'à cette fin le mieux serait de consacrer le reste de la journée à des consultations privées au sujet des mesures que nous devons prendre.

131. Je propose donc, si personne n'élève d'objection, de fixer notre prochaine séance à demain matin, à 10 h 30, afin de décider le plus rapidement possible ce qu'il y a lieu de faire. Toutefois, si les consultations entre les membres du Conseil permettaient de prendre une décision plus tôt, ou si la situation dans la péninsule l'exigeait, le Conseil serait convoqué en réunion urgente et extraordinaire. J'espère que les membres du Conseil feront en sorte d'être constamment dispo-

available at all times for this purpose, and I propose to continue to be in continuous consultation with the members of the Security Council. If I hear no objection, it will be so decided.

It was so decided.

The meeting rose at 1 p.m.

nibles à cette fin, et je me propose de poursuivre sans relâche mes consultations avec les membres du Conseil de sécurité. S'il n'y a pas d'objections, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 heures.

Litho in U.N. Price: $U.S. 1.00 (or equivalent in other currencies) 27400—February 1967—2,000